

4117

C.E.D.A

Centre d'Études pour le  
Développement Africain

PARTEHFDA

Partenariat Hommes Femmes pour le  
Développement Africain



## SEMINAIRE NATIONAL SUR :

*"Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et  
Protection de la Diversité biologique:  
cohérence et opérationnalité"*

## RAPPORT GENERAL

22 - 24 février 2001  
Ouagadougou, Burkina Faso

01 B.P 606 Ouagadougou 01  
BURKINA FASO  
Tel: 226 - 31 57 79/ 30 65 14/  
36 19 88 Fax: 226 - 31 72 05  
E mail: [ceda@fasonet.bf](mailto:ceda@fasonet.bf)  
Site: [www.boucladuniger.es.org](http://www.boucladuniger.es.org)

## REMERCIEMENTS

Le C.E.D.A/PARTEHFDA tient à remercier la Coopération Suisse, la Fondation Jean Paul II, le Bureau Régional de l'UICN dont la coopération a rendu possible l'organisation des ateliers régionaux et le séminaire national sur « Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et Diversité biologique », ainsi que la Fondation SADAOC pour la publication du présent rapport.

# SOMMAIRE

<b>ABBREVIATIONS</b>	5
<b>AVANT - PROPOS</b>	8
<b>SOMMAIRE</b>	2
<b>RESUME EXECUTIF</b>	9
<b>MOTION DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE NATIONAL « ENJEUX FONCIERS, SECURITE ALIMENTAIRE ET DIVERSITE BIOLOGIQUE »</b>	11
<b>RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE</b>	12
SECURITE ALIMENTAIRE	12
<b>APPEL DE OUAGADOUGOU</b>	14
Le Séminaire National C.E.D.A / PARTHEFDA	15
<b>LA DECLARATION DE BAMAKO</b>	16
<b>INTRODUCTION</b>	17
I. GENESE ET JUSTIFICATION	18
II. OBJECTIFS DU SEMINAIRE NATIONAL	18
III. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL DU SEMINAIRE	19
IV. RESULTATS ATTENDUS	19
V. DEROULEMENT DES TRAVAUX	19
<b>PREMIERE PARTIE :</b>	21
<b>OUVERTURE DU SEMINAIRE</b>	21
1.1 EXPOSE INTRODUCTIF DU DIRECTEUR DU C.E.D.A	22
1.2 ALLOCUTION D'OUVERTURE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE	22
<b>DEUXIEME PARTIE.</b>	24
<b>TRAVAUX</b>	24
II COMMUNICATIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE	25
2.1 «SECURITE ALIMENTAIRE, LIBRE ECHANGE ET MONDIALISATION » PAR FRANCISCO PASCUALE, I.S.G.N.	25
2.2 L'INTERVENTION DE L'ONG AFRIQUE VERTE AU BURKINA-FASO	25
2.3 TRAVAUX EN CARREFOURS	27
2-3-1 TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX DE GROUPE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE	29
QUESTION	31
<b>HOMMES</b>	31

<i>Les actions à entreprendre ?</i> _____	31
QUESTION _____	32
<b>HOMMES</b> _____	32
<i>IDENTIFIEZ LES CONTRAINTES LIEES A LA CIRCULATION DES PRODUITS VIVRIERS ENTRE LES ZONES EXCEDENTAIRES VERS LES ZONES DEFICI-TAIRES A L'INTERIEUR DU PAYS ET DANS LA SOUS-REGION.</i> _____	32
<b>2.1.4 Conclusions</b> _____	33
PROPOSITIONS DES GROUPES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE _____	33
Groupe Femmes du PARTEHFDA _____	33
* Groupe Hommes du PARTEHFDA _____	33
Personnes ressources _____	34
<b>III LES ENJEUX FONCIERS , par M. Gaoussou KOTE, Ancien Directeur de l'Aménagement du territoire</b> _____	35
3-1 DEBATS EN PLENIERE _____	36
3-2 TRAVAUX EN CARREFOURS _____	37
QUESTION _____	38
<b>HOMMES</b> _____	38
QUESTION _____	39
<b>HOMMES</b> _____	39
<i>QUEL (S) NIVEAU (X) SE SITUENT LES VERITABLES GOULOTS D'ETRANGLEMENT. ?</i> _____	39
<i>Recommandations</i> _____	40
<b>3.3. CONCLUSION</b> _____	41
3.4. RECOMMANDATION _____	41
<b>IV. PROTECTION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE</b> _____	41
4.1 COMMUNICATION EN PLENIERE _____	41
4.2. - DEBATS EN SEANCE PLENIERE _____	42
4.3. TRAVAUX DE GROUPE SUR LA SAUVEGARDE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE _____	43
<i>Que faire ?</i> _____	43
<i>Qui de l'Etat, des communautés et de leurs partenaires (société civile, privé) doit jouer quel rôle ?</i> _____	43
QUESTION _____	44
<b>HOMMES</b> _____	44
QUESTION _____	45
<b>HOMMES</b> _____	45
<i>QUI DE L'ETAT. DES COMMUNAUTES ET DE LEURS PARTENAIRES (SOCIETE</i> _____	45
<i>Recommandations</i> _____	46
<b>TROISIEME PARTIE</b> _____	47
<b>CLÔTURE</b> _____	47
<b>INTERVENTION DU DIRECTEUR DU C.E.D.A</b> _____	48

ALLOCATION DE MONSIEUR LE REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	48
<b>ANNEXES</b> .....	<b>50</b>
EVALUATION FINALE .....	51
<b>AMELIORATIONS SOUHAITEES</b> .....	<b>52</b>
B) AUX MEMBRES DU RESEAU PARTEHFDA.....	55
<i>AU GOUVERNEMENT</i> .....	55
<b>COMMUNICATIONS</b> .....	56
.....	57
<i>EXPOSE INTRODUCTIF DU DIRECTEUR DU C.E.D.A</i> .....	57
LES INTERACTIONS DYNAMIQUES ENTRE LES THEMES .....	59
<i>DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE</i> .....	67
<i>DISCOURS DE CLOTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE</i> .....	70
<i>GROUPE N° 1 : GROUPE DES FEMMES</i> .....	74
<i>LISTE DES PARTICIPANTES</i> .....	74

## ABREVIATIONS

ADP : Assemblée des Députés du Peuple  
AITB : Association des Ingénieurs et Techniciens en Génie Civil du Burkina Faso  
AMI : Accord Multilatéral sur les Investissements  
APESS : Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane  
C.E.D.A : Centre d'Etudes pour le Développement Africain  
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest  
CEMOB : Compagnie D'Exploitation Minière de l'Or au Burkina Faso  
CILSS: Comité permanent Inter – Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel  
CONAGES : Conseil National pour la Gestion de l'Environnement  
CVGT : Commissions Villageoise de Gestion des Terroirs  
FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou  
FONADES : Fondation Nationale Développement et Solidarité  
GEPRENAF: Gestion Participative des Ressources Naturelles et de la Faune  
GRAF: Groupe de Recherche Action sur le Foncier  
IPD/AOS : Institut Panafricain pour le Développement/Afrique de l'Ouest Sahel  
INERA : Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles  
INERA / GNRSP : Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles / Gestion des  
Ressources Naturelles et Systèmes de Production  
ISGN : International South Group Network  
MVVN : Projet Mise en Valeur de la Vallée de la Nohao  
NDR : Note Des Rapporteurs  
MARP : Méthode Active de Recherche Participative  
OCADES : Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité  
OGM : Organisme Génétiquement Modifié  
OMC : Organisation Mondiale du Commerce  
PAS : Programme d'Ajustement Structurel  
PARTEHFDA : Partenariat Hommes Femmes pour le Développement Africain (Réseau du  
C.E.D.A)  
PNGT : Programme National de Gestion des Terroirs  
PRONAGEN : Programme National de Gestion des Ecosystèmes Naturels  
RAF : Réforme Agraire et Foncière  
RNB : Radio Nationale du Burkina Faso  
Fondation SADAOC : Sécurité Alimentaire Durable en Afrique de l'Ouest Centrale  
TNB : Télévision Nationale du Burkina Faso  
UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine  
UCOBAM : Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina  
UICN : Union Mondiale pour la Nature

*Le C.E.D.A*  
*(Centre d'Etudes pour le Développement Africain)*  
en quelques mots

Le C.E.D.A est une association non lucrative polyvalente, de droit Burkinabé.

C'est :

- **Un centre d'études et de recherches** sur le **développement endogène** où l'on s'emploie à la formulation de politiques alternatives de développement pour l'Afrique, fondées sur le principe d'autonomie : « *Dormir sur la natte des autres, c'est comme dormir par terre* » (proverbe burkinabè)
- **Un centre de documentation** sur le genre et le développement endogène (localisé à Zogona) et en sciences humaines (face UCOBAM), à la disposition des associations, chercheurs, étudiants et élèves.
- **Un réseau d'associations** PARTEHFDA (Partenariat Hommes Femmes pour le Développement Africain)
  - Un **espace de réflexion et de discussion** : l'Espace Lecture Multimédia.

Le Centre d'Etudes pour de Développement Africain (C.E.D.A), fondé par le professeur Joseph KI - ZERBO en 1980, a débuté ses activités de terrain en 1980. Ce centre africain, situé à Ouagadougou, Burkina Faso, se propose de participer à la recherche et à la formation sur le continent Africain. Sa devise est : **"on ne développe pas, on se développe"**.

### **Chronologie**

**1980** Séminaire inaugural du C.E.D.A, avec le soutien financier de l'UNESCO et de l'Ambassade des Pays -Bas au Burkina Faso.

Le professeur Joseph KI - ZERBO en 1980, en est le fondateur.

**1981** Colloque sur "*Ethno - développement et ethnocide* "

**1982** Enquêtes de terrain sur les "Réalités endogènes et exogènes en Haute-Volta et leur interrelation, avec le soutien financier du Conseil œcuménique des églises

**1983** Après l'arrivée du Conseil National de la Révolution au pouvoir (août 1983 ) le professeur KI - ZERBO s'exile au Sénégal. Ses biens personnels, notamment ses archives, sa bibliothèque (environ 11000 livres ) sont confisqués, pillés ou détruits.

**1986** Ouverture à Dakar (Sénégal) du Centre de Recherches sur le Développement Endogène, avec le soutien de l'Académie des Sciences de Vienne

**1987-89** Enquête "*Endogène et Exogène à Sassal, Sénégal*": dont les résultats exceptionnels ne sont malheureusement pas publiés.

**1989** Des chercheurs de 17 pays africains, représentant une quinzaine de disciplines, participent à la conférence panafricaine du C.R.D.E à Bamako (Mali). Les actes sont publiés dans un ouvrage de référence, *la Natte des autres*, Ed. Karthala, Paris, 1991. Prix de l'union européenne en 1992

**1992** Retour C.E.D.A au Burkina Faso ; installation prêt de l'aéroport international de Ouagadougou. Réouverture de la bibliothèque.

### **1993-2001**

- Adhésion à l'International South Group Network ( I.S.G.N ), présidé par le professeur Sibosesu BENGU (Afrique du sud ) ( 1994)
- Appui institutionnel pour l'équipement et la connexion au réseau Internet : Emmaüs international, France ; fondation Karibu, Norvège
- Etudes sur "Genre et Développement", "Industries culturelles", « Décentralisation et Environnement », avec le soutien de l'UNESCO (1996) et la coopération d'une dizaine de chercheurs et de consultants burkinabè.
- Une dizaine de sessions à l'**Espace Lecture Multimédia** sur : L'intégration africaine ; l'ouvrage *Eduquer ou périr* ( J.KI-ZERBO , Ed .UNESCO ) ; Le développement humain durable ; l'eau au Sahel ; les 40 ans d'indépendance du Ghana , etc. ...
- Mise sur pied du réseau **PARTEHFDA** : une soixante d'associations de développement à la base réparties sur tout le territoire national (1998)
- Organisation d'une réflexion nationale sur le thème : "Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et diversité biologique" (avril à novembre 2000), avec le soutien de l'OCADES et de l'UICN
- Publication du bulletin semestriel JIGUI/ L'espoir du pays.

## AVANT - PROPOS

Le présent rapport général présente les résultats de deux journées et demie des travaux intenses. Comme c'est habituellement le cas, un certain nombre de choix ont été faits, notamment:

- les communications devant être intégralement publiées, ont été simplement résumées
- en revanche, les travaux de groupe ont été assez détaillés dans le corps même du rapport pour refléter la richesse des discussions
- si nous n'avons pas réussi à intégrer toute la riche substance des débats en plénières et dans les carrefours, nous resterons néanmoins attentifs à toutes les observations pouvant contribuer à améliorer le présent rapport.

L'organe du C.E.D.A, **JIGI**, ainsi que l'Espace Lecture Multimédia (E mail: [ceda@fasonet.bf](mailto:ceda@fasonet.bf) ; Site: [www.boucleruniger.es.org](http://www.boucleruniger.es.org) ) constitueront des cadres appropriés pour commenter les idées et propositions ici consignées, afin de poursuivre et approfondir ce thème si fondamental et complexe: "*Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et Diversité biologique*".

### Les rapporteurs

*KI – ZERBO Lazare  
TRAORE Bakary  
KI Chrisostome*

## RESUME EXECUTIF

Le Séminaire National du C.E.D A Ouagadougou, sur le thème « *Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et Protection de la Diversité biologique* » s'est déroulé du 22 au 24 février 2001 à la Maison Antoine Nanga de Ouagadougou. Il a réuni des membres du réseau PARTEHFDA, ainsi que des personnes ressources issues des services techniques centraux et décentralisés, des programmes et projets publics ou non gouvernemental, des ONG d'appui et de recherche, des chercheurs. Les travaux ont porté sur des communications de fonds suivis de discussions en groupe sur la base de questionnaires.

Le Séminaire a abouti à des positions nettement favorables à la promotion du **secteur productif vivrier**, à l'organisation d'un débat public sur la **sécurisation foncière**, notamment à partir de la RAF, au renforcement des dispositions et pratiques favorables à la préservation de la **diversité biologique**.

La **sécurité alimentaire** est en pratique primordiale, ce qui fait qu'elle doit prévaloir dans les priorités d'action, pour autant que l'on puisse hiérarchiser les trois thèmes, très liés entre eux.

En donnant la **priorité aux productions vivrières**, les participants ont formulé des recommandations ayant trait à l'intervention de l'Etat, et aux besoins des producteurs dans leurs exploitations.

L'appel de Ouagadougou reprend également l'essentiel de ces recommandations..

**Les facteurs de l'aggravation de l'insécurité alimentaire et foncière** sont :

- la pauvreté,
- l'ignorance,
- l'exploitation abusive des plants pour la pharmacopée sans renouvellement,
- le déboisement, les effets négatifs des produits chimiques, la tendance au gaspillage, la non mise en valeur des savoirs et savoirs - faire locaux.

Une **relation rétroactive complexe** articule les trois sous domaines, ce qui fait que les perturbations enregistrées dans l'un peuvent provoquer d'autres ou les amplifier.

Parmi les **actions prioritaires** à envisager, on relève notamment :

- la capitalisation et la valorisation des initiatives locales par l'Etat et au sein du réseau PARTEHFDA,
- l'élaboration des stratégies et mesures réglementaires pour la conservation de la diversité biologique,
- la création de forêts villageoises,
- l'instauration d'une éducation environnementale à la base,
- la vulgarisation des techniques et technologies de protection des ressources naturelles
- une large consultation autour de la RAF étant entendu que la législation ne saurait, comme par miracle, permettre de dépasser la complexité des règles, et pratiques endogènes relatives au foncier. Il faudrait tenir compte des pratiques et de leur grande diversité, tout en visant une formalisation des droits de propriété.

Le séminaire a résolument opté pour une **intégration régionale**, car elle est susceptible de permettre aux peuples africains de faire face à la mondialisation qui se réduit aujourd'hui au libre échange. Le séminaire a retenu par conséquent que les ensembles constitués par l'intégration africaine ne doivent pas être à la remorque de la mondialisation, telle qu'elle est envisagée par l'OMC, mais doivent servir les intérêts des populations africaines en général, en particulier Ouest - Africaines.

Par ailleurs, une telle intégration sera un levier pour réduire la xénophobie et le régionalisme qui augmentent dans les Etats de la sous - région.

En ce qui concerne les **rôles des différents acteurs**, il est ressorti que **l'Etat** devrait :

- promouvoir fortement la recherche et la vulgarisation des techniques alternatives,
- subventionner les prix des énergies alternatives,
- adopter et fait connaître les lois sur la protection de l'environnement.

Les débats ont révélé que les différentes catégories d'acteurs sont conscients du péril grave en matière de protection de la **biodiversité** (la communication a mis l'accent sur cette notion), à cause de l'exploitation de la nature pour des intérêts privés et immédiats au mépris d'un équilibre globale et durable.

Notons que les participants membres du Réseau PARTEHFDA ont recommandé la reprise des deux **campagnes publiques**, toutefois sans que l'approche trop répressive qui leur reste attachée, notamment la seconde, soit :

- « **Consommons burkinabé** »,
- « **Trois luttes** » : lutte contre les feux de brousse, lutte contre la coupe abusive du bois, lutte contre la divagation des animaux

Cela donne ainsi une indication sur leurs préoccupations, celles que doit prendre en charge un espace public.

Ils ont ensuite formulé la motion de remerciements, les recommandations et l'Appel de Ouagadougou qui suivent.

## MOTION DE REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE NATIONAL « ENJEUX FONCIERS, SECURITE ALIMENTAIRE ET DIVERSITE BIOLOGIQUE »

-----

Suite aux différentes communications sur la sécurité alimentaire, les enjeux fonciers et la conservation de la diversité biologique, et échanges durant les plénières et travaux de groupe, les participants sortent **satisfaits** de ce séminaire pour deux raisons :

- 1) Le thème choisi : « Enjeux fonciers, sécurité alimentaire et conservation de la biodiversité » est d'actualité et reflète la réalité de leurs vécus quotidiens.
- 2) La plupart des participants vivaient dans la méconnaissance et l'ignorance des interrelations et des interconnexions entre les enjeux fonciers, la sécurité alimentaire et la conservation de la biodiversité. Grâce aux trois carrefours, les participants ont pris **conscience** des problèmes à résoudre, et de la nécessité de s'organiser afin que chacun à son niveau (Etat, ONG, Société civile et population) joue sa partition en vue de la protection de l'environnement et la réalisation de la sécurité alimentaire.

Les participants **remercient** de ce fait les partenaires financiers qui ont soutenu l'initiative du CEDA et du PARTEHFDA en vue de l'organisation et de la tenue du présent séminaire qui a regroupé différents acteurs (Ministères, ONG, Organisations de Femmes et Organisations d'Hommes etc. pour des échanges fructueux. ce qui montre l'attachement du CEDA et du PARTEHFDA à la **démarche participative** et au **développement selon le genre**.

Les participants souhaitent que de telles rencontres soient multipliées au profit d'un plus grand nombre d'acteurs.

**Le Séminaire**

## RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

### SECURITE ALIMENTAIRE

*A l'attention de l'Etat burkinabè*

Considérant que l'Etat Burkinabè s'est engagé résolument dans le processus actuel de mondialisation fondé sur le libre échange,

Avertis des répercussions néfastes des politiques diverses en œuvre dans le cadre de cette option contraire à celle du Développement Endogène, notamment l'option récolte pour la culture de rente, telle que le coton,

Soucieux de promouvoir des retombées bénéfiques que constituent pour la sécurité alimentaire nationale et sous-régionale, l'accroissement de la production et la libre circulation des produits vivriers :

#### Le Séminaire national

Recommande à l'Etat Burkinabè de prendre les dispositions nécessaires pour rétablir un équilibre entre les cultures de rente et les cultures vivrières.

*A l'attention du CEDA – PARTEHFDA*

Nous, Membres du réseau CEDA – PARTEHFDA et autres Participants du Séminaire National,

Partant du constat que, pour les peuples du Sud, en particulier le peuple burkinabè, la sécurité alimentaire ne devrait pas dépendre des lois du marché mondial mais de la souveraineté nationale ou sous-régionale,

Victimes des effets dévastateurs de la mondialisation telle qu'elle est promue actuellement dans le cadre de l'O.M.C.,

Tenant compte des efforts déployés par le CEDA dans le cadre des Réseaux PARTEHFDA et I.S.G.N pour mettre en œuvre un plaidoyer en faveur d'une sécurité alimentaire enseignée par et pour les producteurs,

Tenant compte aussi de l'interrelation entre la sécurité alimentaire, la sécurité foncière et protection de la diversité biologique,

Soucieux de promouvoir la production et la libre circulation des produits au sein de l'espace sous-régional Ouest-Africain,

Recommandons au CEDA-PARTEHFDA et à son Partenaire l'I.S.G.N de

Mettre en œuvre dans leurs programmes respectifs un plaidoyer efficace auprès de l'Etat et des partenaires, pour assurer la promotion de la sécurité alimentaire du peuple burkinabè, et des peuples frères de l'Afrique de l'Ouest.

## ENJEUX FONCIERS

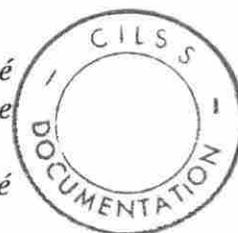
*Recommandation à l'adresse du gouvernement, des ONG et des structures de la société civile.*

Considérant que la RAF, révisée de 1996, accorde la propriété privée de la terre,  
Constatant que de ce fait l'occupation privative de la terre rurale est en expansion toujours croissante,

Prenant en compte les préoccupations exprimées par notre **constitution du juin 1991, en son article 15 :**

*« Le droit de propriété est garanti. Il ne saurait être exercé contrairement à l'utilité sociale ou de manière à porter préjudice à la sûreté, à la liberté, à l'existence ou à la propriété d'autrui. Il ne peut y être porté atteinte que dans les cas de nécessité publique constatés dans les formes légales.*

*Nul ne saurait privé de sa jouissance si ce n'est pour cause d'utilité publique et sous la condition d'une juste indemnisation fixée conformément à la loi. Cette indemnisation doit être préalable à l'expropriation sauf cas d'urgence ou de force majeure ».*



Soucieux de prévenir des séries de dépossessions, collectives des terroirs de nos villages par ces occupations privatives, au détriment des populations, de ces villages et qu'en conséquence, cette latifundialisation accélère la paupérisation de nos concitoyens,

Nous, participants du Séminaire national « *Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et diversité biologique* ».

Recommandons au gouvernement, aux ONG et aux structures de la société civile de développer un suivi vigilant de cette forme d'occupation privative des terres rurales du Burkina Faso, afin d'en limiter l'ampleur et les formes assurément contraires à l'esprit de articles 15 de notre constitution.

## DIVERSITE BIOLOGIQUE

Considérant le péril planétaire que représente la dégradation accélérée de la diversité biologique,

Ayant pris note de l'analyse scientifique de haut niveau présentée au cours du séminaire sur les conséquences néfastes des agressions contre la biodiversité,

Avertis des insuffisances en matière d'éducation environnementale des acteurs,

Nous, participants au séminaire National ; recommandons à l'Etat Burkinabè, au CEDA/PARTEHFDA de contribuer à une sensibilisation et une mobilisation accrue de tous les acteurs en vue de freiner la détérioration de la diversité biologique et de la préserver.

## APPEL DE OUAGADOUGOU

### APPEL DE OUAGADOUGOU SUR LA SECURISATION FONCIERE , LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

#### *Préambule :*

Nous , membres du Centre d'Etudes pour le Développement Africain (C.E.D.A) et du réseau Partenariat Hommes / Femmes pour le Développement Africain (PARTEHFDA), techniciens, militants de mouvements associatifs, ONG, enseignants, chercheurs réunis à Ouagadougou du 22 au 24 Février 2001 et ayant pris part au séminaire national sur le thème " *Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et Diversité biologique : cohérence et opérationnalité*"

1. soulignons la pertinence du thème choisi car il reflète les dynamiques les plus importantes qui façonnent le destin des sociétés africaines au niveau écologique et socio – économique,
2. dénonçons la manipulation anti – citoyenne dont font l'objet ces réalités structurelles par des groupes démagogues, xénophobes, tribalistes, dans la plupart des pays de la sous région notamment au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire
3. reconnaissons les acquis de plus de vingt années d'engagement de C.E.D.A pour le Développement Endogène, notamment les colloques, enquêtes et études, la Déclaration de Bamako sur le **Développement Endogène** :
4. réaffirmons la pertinence des réflexions entreprises dans le cadre d'un Développement Endogène Africain , surtout au moment où les limites du développement par transferts de biens et de flux financiers apparaissent à travers les effets nocifs de l'endettement, l'absence d'effets bénéfiques, au niveau des populations, de la croissance économique, et le coût humain insupportable du règne des lois du marché sans aucune restriction, par exemple à travers un ajustement structurel mal conçu qui ruine les secteurs socio-économiques
5. soulignons également les limites des discours en vogue sur la bonne gouvernance, l'état de droit, la croissance économique lorsqu'ils masquent les antagonismes sociaux qui affectent les sociétés du Sud en général et celles d'Afrique en particulier.
6. soutenons les efforts déployés au sein du Réseau International du Groupe Sud (ISGN) en Asie, en Amérique centrale pour résister à l'imposition d'un modèle unique de développement sur l'ensemble de la planète,
7. soutenons la grande mobilisation par ailleurs des partisans d'une alternative démocratique, écologique et sociale au règne insupportable du néolibéralisme lors des rencontres internationales de Bangkok, Seattle, Porto Allegre, Anti-Davos à Zurich etc.
8. Ayant abouti aux constats suivants, en matière de *Foncier*:
  - les droits de propriété ne sont pas garantis dans les faits.
  - les textes réglementaires et dispositions administratives sont généralement inadaptés

- les plus vulnérables économiquement singulièrement les femmes, les jeunes et les migrants vivent une grande insécurité foncière; ils apparaissent comme les bénéficiaires potentiels d'une application de la RAF, qui cependant est quasiment inappliquée surtout en milieu rural, du fait de l'absence d'une volonté politique réelle
- les systèmes de production sont arriérés
- les migrations sont incontrôlées

9. en matière de *Sécurité alimentaire*:

- la difficulté d'assurer la ration quotidienne s'accroît
- les pays sahéliens notamment le Burkina Faso, sont en déficit céréalier chronique
- la dépendance s'accroît vis – à vis des produits importés à grands frais
- les multinationales détruisent la composante locale de l'alimentation à grands renfort de publicité, aliénant du même coup certains aspects de notre culture
- le développement des cultures de rente concurrence la production des cultures vivrières
- les risques de déversement dans les pays du Sud des organismes génétiquement modifiés ( OGM) dans l'alimentation humaine et animale

10. en matière de *protection de la Diversité biologique*:

- la dégradation progressive des écosystèmes
- la disparition des espèces est un phénomène avéré
- l'apport potentiel en termes de pharmacopée est négligée par les communautés dont une insécurité sanitaire accrue
- les carences graves en matière d'éducation
- la pollution de l'environnement qui fragilise la diversité biologique

**Lançons un appel pour:**

- une mobilisation de tous les acteurs pour faire face au grand défi que représentent ces tendances structurelles, en particulier en ce qui concerne la sécurité foncière, la sécurité alimentaire et la sauvegarde de la diversité biologique.
- une multiplicité des initiatives ayant trait à la recherche sur le terrain, à la formation des populations, de préférence en langues nationales, aux renforcement des capacités en matière de dialogue social, sur les questions foncières
- une option claire et urgente pour un développement endogène, ce qui exige la mise en œuvre effective de la redéfinition des pratiques administratives, l'intégration africaine et d'une décentralisation s'appuyant sur les citoyens et les associations. ainsi que la prise en compte des aspects positifs de notre culture sociale ( hospitalité, tolérance, solidarité ).

Donnons mandat au CEDA pour la diffusion du présent appel, la promotion et la mobilisation de l'opinion publique et des acteurs de développements autour de ses recommandations .

***Le Séminaire National C.E.D.A / PARTHEFDA***

## LA DECLARATION DE BAMAKO

Les chercheurs africains réunis à Bamako du 30 Janvier au 4 Février 1989 dans le cadre du Centre de Recherche pour le Développement Endogène (C.R.D.E).

Conscients de la nécessité d'une réflexion stratégique sur les conditions fondamentales du développement africain et de la nécessité, à cette fin, d'entreprendre un bilan critique de la recherche en ce domaine.

Déterminés à clarifier les problèmes qui affectent le développement face aux paradigmes dominants.

Adhérant à la devise du CRDE :

**“On ne développe pas on se développe”**

Affirmant l'importance décisive de la dimension interdisciplinaire pour amorcer une nouvelle démarche.

Ayant en vue la production d'un cadre culturel intégral de référence comme outil pour opérer les choix pertinents en vue d'édifier le développement endogène.

Tenant le plus grand compte du Plan d'action et de l'acte Final de Lagos, ainsi que de la

Décennie mondiale du développement culturel.

Déclarent leur déterminant à entreprendre la mise en œuvre d'une communauté de recherche pour le développement endogène en Afrique.

Lancent un appel à l'ensemble de leurs pairs pour qu'ils les rejoignent dans le cadre de ce projet.

Exhortent l'ensemble des Etats africains et de la communauté internationale à les soutenir dans leur initiative, en vue d'un autre développement africain et planétaire.

Fait à BAMAKO le 3 février 1989

## **INTRODUCTION**

## **A . - GENESE ET JUSTIFICATION**

Pour le C.E.D.A, ce séminaire est l'aboutissement d'un double processus, national et international. En effet, au plan international, le CEDA est membre fondateur du Réseau International du Groupe Sud (International South Group Network, I.S.G.N.), créé en 1994 en Afrique du Sud.

*Au plan international*, le C.E.D.A a participé en Avril 1994 à la conférence sous-régionale de l'ISGN (Afrique Australe) sur « *Land Jobs and Food Security* » (Foncier, Travail et Sécurité Alimentaire) à Hararé, Zimbabwe. A la suite de ce séminaire, il a été prévu une réunion sous-régionale similaire en Afrique de l'Ouest, adaptée aux réalités de la sous - région. Par ailleurs, l'homologue du C.E.D.A au Sénégal avait organisé dès 1989 à Bamako (Mali) un congrès scientifique sur le Développement endogène, dans lequel plusieurs contributions ont porté sur la Sécurité alimentaire et l'Environnement.

*Au plan national*, le C.E.D.A a reçu l'appui de l'OCADES, de l'IUCN (dont il est membre depuis novembre 2 000), la Coopération Suisse au Burkina Faso , pour mettre en œuvre un processus de réflexion et initier des actions à la base sur le thème « *Enjeux Fonciers, Sécurité Alimentaire et Diversité Biologique* », en tenant compte des attentes de l'I.S.GN et des réalités nationales et sous - régionales spécifiques.

Des ateliers préparatoires ont ainsi eu lieu en l'an 2000 dans trois régions écologiques du Burkina Faso : l'Est (Fada( 11 au 15Avril 2000), la Boucle du Mouhoun (Dédougou. 19 au 29 Avril 2000), le Houet (Bobo-Dioulasso. 3 au 4 mai 2000). Ils ont réuni au total 110 hommes et femmes travaillant dans les groupements du Réseau PARTEHFDA, des services techniques régionaux, des ONG et programmes du développement rural, publics ou privés. Ces trois ateliers ont produit des résultats très enrichissants, dont la synthèse est aisément accessible à partir de la présentation visuelle proposée par l'atelier de Bobo, et amendée par le Séminaire National, (cf. Annexes) dans le sens d'une prise en compte du caractère systémique et non hiérarchique de la relation entre les trois thèmes. Ces interactions ont été visualisées dans des banderoles qui décoraient la salle.

## **B . - OBJECTIFS DU SEMINAIRE NATIONAL**

Tels qu'ils sont formulés dans la *Note de présentation* du séminaire, les objectifs étaient les suivants:

- Mettre en exergue le caractère déterminant des trois thèmes sur le destin des sociétés africaines, en particulier celles de la sous-région Afrique de l'Ouest, en soulignant leurs interrelations :
- Initier et/ou renforcer sur ces bases des actions déjà engagées au niveau national par les membres du PARTEHFDA.
- Articuler également ces initiatives avec des actions en cours dans les pays voisins et par les autres sections de l' I.S.G.N., en Asie et en Amérique Latine.

## **C. - ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL DU SEMINAIRE**

La démarche du C.E.D.A exige la présence des acteurs suivants:

- la Direction, la Coordination nationale et les membres du réseau
- les départements ministériels et services déconcentrés de l'Etat, la Commission Nationale de la Décentralisation;
- les projets et organismes d'appui
- les organismes de recherche et chercheurs indépendants.

Ces groupes d'acteurs devront être en interaction permanente dans les séances plénières consacrées à une communication de fonds et les carrefours où sont examinées des questions clé.

## **D. - RESULTATS ATTENDUS**

A l'issue du séminaire, les résultats attendus étaient les suivants :

- Renouveler la réflexion en prenant les 3 thèmes ensemble et en tenant compte de la perception des groupes à la base.
- Adopter une déclaration faisant la synthèse des résultats les plus essentiels à partager largement avec l'ensemble des acteurs du développement national et sous-régional.
- Dégager des éléments de plaidoyer pour l'appui technique et financier aux membres du réseau PARTEHFDA
- Elargir le conseil scientifique du C.E.D.A
- Faire des propositions pour une intégration africaine alternative prenant en compte les aspirations de la société civile.
- Eclairer la contribution spécifique du C.E.D.A à la lutte contre la xénophobie et le racisme

## **E. - DEROULEMENT DES TRAVAUX**

L'an 2001, du 22 au 24 Février, s'est déroulé à la Maison de Retraité Antoine NANGA, à Ouagadougou, le Séminaire National sur « Enjeux Fonciers, Sécurité Alimentaire et Diversité Biologique » à l'initiative du C.E.D.A (Centre d'Etudes pour le Développement Africain) et de son réseau , le PARTEHFDA (Partenariat Hommes Femmes pour le Développement Africain).

Le Séminaire a enregistré la participation de (60) personnes 24 femmes, 36 hommes regroupés en trois groupes : femmes du réseau (groupe I), hommes du réseau (groupe II), personnes ressources (groupe III) représentant:

- les Directions régionales de l'Agriculture du Mouhoun et de l'Environnement, la Direction de la Planification des Hauts-Bassins, la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture qui a présidé l'ouverture et la clôture du séminaire de Ouagadougou, le PNGT, CONAGES
- des projets : MVVN

- La Presse en dernier lieu : La RTB, la TNB, Journaux (L'Observateur, Le Pays, L'Opinion...), radios FM (Pulsar, Savana)
- des institutions de recherche et d'appui: INERA, INERA/GNRSF, GRAF, AITB, FONADES, IPD/AOS
- des ONG partenaires : ISGN, SADAOC , UICN
- des exploitants privés

Le Représentant du Ministère de l'Agriculture a officiellement ouvert et clos les travaux. Notons que dans le programme de travail , l'ordre initial a été modifié : l'on a commencé par la sécurité alimentaire et non par les enjeux fonciers, ce qui est déjà une indication sur les communications de la séance d'ouverture.

**PREMIERE PARTIE :**  
***OUVERTURE DU SEMINAIRE***

Le séminaire a débuté comme prévu le 22 février à 9H. La séance d'ouverture a été marquée par une contributions substantielle du Directeur du C.E.D.A, et l'allocution du Directeur des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Agriculture. M. Kaboré, représentant le Ministère de l'Agriculture.

### **1.1 - EXPOSE INTRODUCTIF DU DIRECTEUR DU C.E.D.A**

Après avoir rappelé que le C.E.D.A. est un Centre créé en 1980 pour promouvoir le **Développement Endogène**, le Directeur a souligné d'emblée que ce n'est pas un Centre spécialisé au sens académique. Les trois thèmes sont pris en bloc afin de ne pas tomber dans certains travers de l'hyper spécialisation : les effets pour la cause, ou en d'autres termes les signes de la maladie pour la maladie elle-même.

Ensuite le Directeur du C.E.D.A a présenté sa vision des interactions entre les trois sous – thèmes, en s'appuyant sur l'histoire et les institutions africaines, ou sur les réalités écologiques de la sous – région, par exemple en ce qui concerne par exemple l'interface entre Sécurité alimentaire et Sécurisation foncière, il a rappelé que traditionnellement la première était assurée à des groupes plus vulnérables tels que les femmes ou les étrangers à travers l'accès à la seconde. Ainsi, la femme possède son propre champ à côté du grand champ commun, et ceci jusqu'à nos jours. De même les Etats soudanais pré – coloniaux assuraient l'entretien des points d'eau dans le désert pour assurer l'alimentation des caravanes en déplacement dans le désert.

Une autre illustration a été présentée à partir de la relation entre sécurité alimentaire et diversité biologique : ainsi, la coupe de certaines espèces végétales (nééré, karité...) a une incidence directe sur la sécurité alimentaire des populations. On note par ailleurs qu'une dimension culturelle englobe ces trois thèmes car sont en cause ici la méconnaissance des vertus vitales du patrimoine naturel, ou encore l'extraversion de l'alimentation, qui rend caduque la conservation de ces espèces nutritives dans le système alimentaire traditionnel.

Le Directeur du C.E.D.A. a insisté sur l'urgence d'une reconversion car « *il faut creuser des puits aujourd'hui pour apaiser les soifs de demain* ».

### **1.2 - ALLOCUTION D'OUVERTURE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

Le représentant du Ministère de l'Agriculture a d'abord noté la pertinence du thème. En effet, le déficit céréalier pour la campagne 2000 – 2001 s'annonce très sévère : 440 000 t. Un million de burkinabè sont menacés par l'insécurité alimentaire. Au delà de ces aspects conjoncturels, il faut souligner que le pays est aussi dans une période de transition en matière de transactions foncières.

Aussi est – il nécessaire que le Gouvernement puisse compter sur une mobilisation de toutes les bonnes volontés, notamment les ONG tels que le C.E.D.A/PARTEHFDA.

Pour sa part, le Gouvernement du Burkina Faso est déjà à pied d'œuvre à travers les actions suivantes :

- modernisation des exploitations
- réduction de la pauvreté en milieu rural
- gestion durable de la terre
- amélioration du statut de la femme
- poursuite des programmes tels que : Plan Foncier Rural, PNGT (Programme National de Gestion des Terroirs) II, Code pastoral, etc.

Le DEP du Ministère de l'Agriculture, représentant le Ministère de l'Agriculture, a souhaité pleins succès travaux et l'intérêt du Gouvernement à connaître les recommandations pertinentes qui en émaneront.

**DEUXIEME PARTIE.**

**TRAVAUX**

## II COMMUNICATIONS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

### **2.1 «SECURITE ALIMENTAIRE, LIBRE ECHANGE ET MONDIALISATION » PAR FRANCISCO PASCUALE, I.S.G.N.**

Ouvrant les travaux proprement dits, le représentant de l'I.S.G.N, M. Francisco Pascuale (Philippines) a présenté une communication sur le thème «*sécurité alimentaire, libre échange et mondialisation*» . .

Son propos s'est articulé autour de trois axes : la caractérisation de la situation, les problèmes qui se posent et les perspectives.

Pour commencer une approche a été proposée : appréhender la sécurité alimentaire sous l'angle des productions disponibles dans un pays ou une région et non en termes de disponibilités théoriques sur le marché mondial .

Ce qui caractérise en effet l'agriculture mondiale, c'est la dualité : d'une part, un très grand nombre de petits producteurs pauvres au Sud, de l'autre des grands groupes spécialisés surtout dans les cultures de rente. Ces groupes sont parfois en position de monopole.

Les perspectives ont été analysées dans le cadre actuel de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Si ce cadre est maintenu tel quel, elles sont bien sombres car le soutien des Etats aux productions et aux producteurs est interdit. Concrètement, cela signifie moins de terres allouées aux productions vivrières, et moins de crédit. Le cas des Philippines est édifiant : à partir du moment où les importations de maïs américain ont été effectives, on a observé immédiatement qu'un million d'hectares initialement consacrés à cette production ont été abandonnés car n'étant plus rentables.

Les perspectives positives exigent au niveau d'une refondation du cadre général fondé actuellement sur la philosophie du libre échange . afin de tenir compte des petits producteurs et des capacités productives propres des Etats du Nord et des régions du Sud. Il ne sauraient y avoir de partenariat crédible entre ces derniers et les grands groupes dans un contexte de libéralisation sauvage.

### **2.2 - L'INTERVENTION DE L'ONG AFRIQUE VERTE AU BURKINA-FASO<sup>1</sup>**

- Historique

*Afrique verte* a commencé ses activités au Burkina Faso au cours de la campagne 1989 – 1990, avec une expérience de transfert de céréales de Bittou (Centre Est) vers Arbinda (Nord Ouest). La campagne suivante a touché 15 Unions et Groupements Villageois (UGV).

- Objectifs

*Afrique verte* entend appuyer la commercialisation des céréales pour contribuer à réduire l'aide alimentaire, qui en d'autres termes ne se justifie pas toujours.

- Activités

Il s'agit des activités suivantes :

---

<sup>1</sup> NB : Cette communication a été lue par un participant, l'auteur ayant été empêché.

*Formation* : elle consiste à initier les producteurs aux techniques de comptabilité et de gestion des fonds ainsi que des stocks. De même l'alphabétisation tient une place importante dans les activités de formation. Les bénéficiaires en sont les comités de gestion des organisations paysannes (OP).

- *Suivi*
- *Crédit* : \* Commercialisation  
\* Fonds d'Intervention Rapide (FIR)
- *Mise en relation*
  - \* Centres régionaux d'information (CRI) : équipés de téléphone/fax, ils sont animés par les agents de terrain chargés de collecter et de redistribuer l'information auprès des OP avec l'appui du bureau de coordination.
  - \* Banques céréalières
  - \* Recherche de débouchés.

Ils y a six zones d'intervention dont: deux excédentaires (Mouhoun, Kossi), deux en équilibre précaire (Boulgou, Gourma), deux déficitaires (Seno, Bam).

- Résultats

- Le nombre des Organisations paysannes touchées par ces activités a augmenté : elles sont 83 à ce jour à bénéficier de :
  - l'amélioration des flux entre zones est effective
  - des bourses de céréales régulièrement organisées
  - l'amélioration de la gestion par les Organisations Paysannes elles-mêmes
  - les opérations de crédit mises en place lors de chaque campagne
  - autonomisation progressive des unions régionales

Les *débats* en plénière sur thème « Sécurité alimentaire » se sont focalisés sur la contribution de l'LS.G.N. Les points essentiels abordés ont été les suivants :

- la focalisation sur les rapports inégalitaires Nord – Sud et non sur les perspectives Sud – Sud, par exemple en termes d'intégration régionale
- le fait que la production intensive au Nord crée d'autres formes d'insécurité alimentaire (ex : maladie de la vache folle).
- Le risque de tomber dans l'illusion de l'autarcie alors que les échanges sont bénéfiques.

M. Pascuale a souligné que l'intégration à l'échelle panafricaine par exemple était effectivement un moyen de résister à une mondialisation qui met en danger les systèmes productifs et sociaux du Sud. Pris isolément, les Etats du Sud ne peuvent pas obtenir une refondation de la mondialisation néo – libérale.

Notons que l'expérience de l'ONG « Afrique verte » semble unique car les participants n'ont pas été en mesure de citer d'autres expériences dans le domaine d'interventions d'Afrique Verte.

### 2.3 TRAVAUX EN CARREFOURS

Après les présentations et débats en plénière, les participants se sont répartis en trois groupes pour approfondir la réflexion à partir de quatre questions clés

- *Comment accroître la disponibilité des produits vivriers et en assurer l'accès ?*
- *Quel rapport existe – t –il entre cultures vivrières et cultures de rente ?*
- *Identifier les contraintes liées à la circulation des produits vivriers entre les zones excédentaires vers les zones déficitaires à l'intérieur du pays et dans la sous-région.*
- *Comment percevez-vous les conséquences de la mondialisation dans un contexte de libéralisation sur la sécurité alimentaire, de votre famille, de votre communauté, de votre pays ?*

**TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX DE GROUPE SUR**  
**LA SECURITE ALIMENTAIRE**

2-3-1 - TABLEAU RECAPITULATIF DES TRAVAUX DE GROUPE SUR  
LA SECURITE ALIMENTAIRE

QUESTION	Groupe Femmes du P'ARTEHEDA	Groupe Hommes du P'ARTEHEDA	Personnes Ressources	Assurer l'accès aux produits vivriers
<p><b>COMMENT ACCROITRE LA DISPONIBILITE DES PRODUITS VIVRIERS ET EN ASSURER L'ACCES ?</b></p>	<p>Les femmes ont longuement échangé sur la gravité des problèmes de sécurité alimentaire qu'elles vivent au quotidien et perçoivent à ce titre avec une acuité spécifique. Elles ont notamment souligné l'augmentation croissante des prix et la mauvaise qualité des produits que l'on trouve sur le marché. Filles ont ensuite proposé les solutions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la production en formant les producteurs.</li> <li>- Baisser les prix du matériel agricole.</li> <li>- Remédier à la mauvaise pluviométrie. L'opération SAGA est jugée positive).</li> <li>- Rendre le plus accessible possible les terres.</li> <li>- Améliorer les terrains en les enrichissant, aménagement (Cas de Guiguéra situé à 34 km de Orodara).</li> <li>- l'enrichissement des sols</li> <li>- Construction des barrages et multiplication des forages dans les villages.</li> <li>- Sensibiliser les chefs de terres à céder les terres fertiles</li> <li>- Sensibiliser les producteurs pour développer les voies de communication</li> <li>- Reboiser</li> <li>- Prier Dieu pour qu'il pleuve abondamment</li> </ul>	<p>Ce groupe a d'abord recensé les produits disponibles. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les produits vivriers agricoles (maraîchage, céréales, fruits )</li> <li>- les produits vivriers animaux.</li> </ul>	<p>Ce groupe a proposé le tableau suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la disponibilité des produits vivriers</li> <li>→ Accroître la productivité</li> <li>- Accroître la productivité</li> <li>- Améliorer la fertilité des sols</li> <li>- Utiliser les technologies adaptées (variétés techniques culturales, engrais, races améliorées ...)</li> <li>- Diversifier les productions</li> <li>→ Aménagements hydro agricoles et pastoraux</li> <li>→ Sécurité foncier</li> <li>→ Promouvoir les produits forestiers la foresterie comestibles</li> <li>→ Intégrer l'agriculture l'élevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les revenus des populations</li> <li>- Construction des infrastructures de stockages</li> <li>- Construction des infrastructures de communication</li> <li>- Améliorer la gestion des récoltes</li> <li>- Améliorer les méthodes de conservation</li> <li>- Développer les marchés locaux</li> </ul>

	<p>Encadrer les paysans par des techniciens afin de les sensibiliser à l'utilisation des machines et des techniques nouvelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner assez de terres cultivables aux paysans (les chefs de terre donnent les terrains et les retirent 3 ans ou 5 ans après)</li> </ul> <p>Donc il faudra lutter contre l'exploitation des paysans par les chefs de terre qui exigent des dons (savon, sels, moutons)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les voies de communication car les routes sont très mauvaises</li> <li>- Planter des arbres</li> <li>- Prendre en compte le coût élevé du transport entraînant l'augmentation des prix du carburant .</li> </ul> <p>Les femmes ont soulignées que certains paysans vendent les produits viviers dans le but d'avoir l'argent liquide pour acheter habits, moyens de déplacement ou payer médicaments et frais de scolaire. Certaines ne vendent qu'une partie de leur récolte, d'où la nécessité d'une formation en gestion des récoltes.</p> <p><i>Les ressources spirituelles sont invoquées : cela est une indication sur les mentalités.</i></p> <p><i>De manière générale, tout ce qui relève de la nature, de la terre, de l'Eau comporte une dimension religieuse dans les modes de pensée traditionnels africains. (NDR)</i></p>	<p>Il a ensuite suggéré les solutions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la possession de la terre par les producteurs</li> <li>- la fertilisation des sols appauvris</li> <li>- l'amélioration des techniques agricoles</li> <li>- l'augmentation de la valeur marchande des produits pour inciter les producteurs à produire</li> <li>- l'existence d'un marché céréalière plus ouvert au niveau régional et national</li> <li>- des voies de communication pour faciliter les échanges entre zones</li> <li>- faciliter l'accès au crédit d'équipement et de commercialisation</li> <li>- Intégrer l'élevage et la foresterie à l'agriculture.</li> <li>- encourager les cultures contre-saison et les techniques</li> <li>- élaborées de conservation des produits maraîchers et des fruitiers.</li> </ul> <p>Il y a lieu de noter ceci : les femmes portent un jugement plutôt négatif sur les modes de gestion traditionnelle du foncier. L'on verra que les hommes estiment au contraire que les chefs de terre ont été dépossédés de leurs prérogatives, ce qui crée un désordre...</p>		
--	---	---	--	--

### SOLUTIONS

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p><b>QUEL RAP-PORT EXISTE-T-IL ENTRE PRODUCTION S VIVRIERES ET CULTURES DE RENTE :</b></p> <p><b>ACTION A ENTREPRENDRE POUR FAVORISER LA SECURITE ALIMENTAIRE DU PRODUCTEUR DE COTON.</b></p>	<p>Les femmes ont d'abord commencé par noter les avantages des cultures de rente.</p> <p>La vente sert : à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• payer la scolarité des enfants, les ordonnances,</li> <li>• acheter les moyens de déplacement,</li> <li>• assurer l'habillement de la famille,</li> <li>• améliorer les maisons d'habitat ou améliorer l'habitat ciment, tôles.</li> </ul> <p>Selon leurs propres termes, elles ont demandées ensuite : « <i>Est-ce que les cultures de rente seules peuvent nourrir la famille</i> » ? La réponse était : <i>Non !</i> Il faut donc, au minimum, associer cultures de rente et cultures vivrières. Les deux cultures se complètent.</p> <p>Les femmes ont souligné que certains trouvent qu'il faut vendre les produits de rente. Le prix de vente servira à acheter les produits vivriers. Seulement, si tous cultivent le coton ; à qui acheter du riz, du mil ou du maïs ?.</p> <p>Ainsi, elles ont suggéré de ne pas donner toute l'importance au coton, ou au sésame par exemple, jusqu'à <i>abandonner</i> la culture du riz, mil et maïs. On peut se contenter des cultures vivrières, mais le contraire ne doit pas se faire (au Banlangou ou Komgnaga). Les produits de rentes servant aux « Occidentaux ».</p> <p>Il faudrait donc pousser ceux qui cultivent uniquement le coton à consacrer une partie des champs aux cultures vivrières et à l'élevage.</p>	<p>Selon les hommes, on note :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la baisse de rendement des cultures vivrières lorsqu'il y a culture de rente.</li> <li>- l'endettement des producteurs de culture de rente</li> <li>- la culture de rente (coton) rentabilise les sols en cas d'utilisation de la fumure organique.</li> </ul> <p>Comme actions, ils ont proposé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- associer : culture de rente et culture vivrière car les deux se complètent. Un seul membre du groupe a soutenu cependant que l'on peut pratiquer les cultures de rente pour avoir de l'argent et acheter les vivres :</li> <li>- ne pas accorder la priorité aux cultures de rente au détriment des cultures vivrières.</li> <li>- mettre l'accent sur les cultures vivrières</li> <li>- développer l'accès au crédit des producteurs de cultures vivrières</li> <li>- l'association de l'élevage et de l'agriculture.</li> <li>- promouvoir la transparence dans les relations entre l'encadrement technique et les producteurs de coton car au départ, l'endettement n'est pas explicitement mentionné dans les clauses de la relation</li> </ul> <p>Revoir la caution solidaire des producteurs de coton ; cela mérite réflexion entre producteurs afin de faire des propositions aux structures de commercialisation.</p>	<p>Ce groupe a eu une appréciation plus nuancée que celles des deux autres groupes sur le débat coton/cultures vivrières.</p> <p>Les rapports sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Complémentaires entre cultures de rente et production vivrières en terme de sécurité alimentaire et d'augmentation de la productivité.</li> <li>- conflictuels en terme de soins des superficies cultivées, perte de la diversité biologique.</li> </ul> <p>Les actions à entreprendre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter d'accès aux intrants pour les cultures vivrières</li> <li>- Effectuer autant que possible la rotation des cultures vivrières/coton</li> </ul>

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p>IDENTIFIEZ LES CONTRAINTES LIEES A LA CIRCULATION DES PRODUITS VIVRIERS ENTRE LES ZONES EXCEDENTAIRES VERS LES ZONES DEFICI-TAIRES A L'INTERIEUR DU PAYS ET DANS LA SOUS-REGION.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais état des routes</li> <li>- Coût élevé des transports : surtout en rapport avec l'augmentation du prix du carburant.</li> <li>- Manque d'information et de formation des producteurs en matière de commercialisation des produits</li> <li>- Mauvaise gestion des stocks.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence ou le mauvais état des voies de communication</li> <li>- L'existence des barrières (douanière, policière) et autres faux frais.</li> <li>- Le manque d'équipement et moyens logistiques</li> <li>- Le déficit d'information et de formation</li> <li>- Dans certains cas, les aléas dus à la caution solidaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens de communication</li> <li>- Mauvais état des infrastructures</li> <li>- Coûts élevés du transport</li> <li>- Faible niveau d'organisation des structures de commercialisation et des producteurs</li> <li>- Division du travail dans certaines zones</li> <li>- Non respect des accords de libre circulation des biens et des personnes entre les pays C.E.D.E.A.O.</li> </ul>

## 2.1.4 CONCLUSIONS

### PROPOSITIONS DES GROUPES SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

#### Groupe Femmes du PARTEHFDA

- Equilibre entre culture vivrière et de rente sous couvert du Ministère de l'Agriculture
- Aménagement des terrains (en mettant l'accent sur les périmètres irrigués).
- Promotion des activités manuelles rémunératrices des femmes.
- Encourager le retour à la terre des jeunes
- Utilisation rationnelle du matériel agricole à moindre coût
- Que la Ligue des consommateurs joue pleinement et efficacement son rôle et puisse interdire la vente des produits avariés, périmés, néfastes, pour la rente
- Que les décideurs aient une politique des prix favorable à la population (baisse de prix)
- Constitution d'un groupe fort des producteurs pour soumettre les doléances aux décideurs eux-mêmes.
- Désenclavement des zones par la construction des routes.
- Vue la pluviométrie de plus en plus déficiente, recommandons l'aménagement de nombreux barrages et de forages de puits.
- Reconversion de la mentalité des paysans sur la culture intensive des produits donnant des revenus financiers

#### \* Groupe Hommes du PARTEHFDA

##### a) A l'Etat

- Création, entretien et réparation de routes et autres voies de communication
  - Diffuser et appliquer les textes (UEMOA, CEDEAO)
  - Lutter contre les multiples faux frais de route
  - Rendre disponible et utile les informations sur les prix de céréales afin de contrôler les mécanismes du marché.
- Au niveau national faciliter l'application de la RAF.

##### b) Au CEDA

- Recommande la formation de ses membres sur la RAF.
- Créer un partenariat entre les services techniques de l'agriculture, au profit de ses membres.
- Organiser ses membres en vue de mieux s'assurer des revenus par la vente de leurs produits.
- Faciliter pour les membres de son réseau l'accès aux crédits d'équipements et de commercialisation.
- Pour une sécurité alimentaire, un appel est lancé au CEDA afin de sensibiliser ses membres pour promouvoir les cultures vivrières en vue de réorienter les efforts pour une production vivrière plus accrue.
- Créer un débat avec les membres du réseau impliqués dans le production du coton afin d'aboutir sur une bonne réflexion sur le système de la caution solidaire.
- Créer un bulletin d'information dans lequel figureraient les informations favorables à la commercialisation des produits vivriers.
- Diversification des débouchés pour les produits d'exportation.

## Personnes ressources

Les éléments décisifs sur cette question sont les suivants:

- La libre circulation des personnes et des biens dans la sous-région
- Conduite d'une étude sur les habitudes alimentaires dans différentes zones du pays afin de valoriser les produits locaux.
- Amélioration des voies et moyens de communication.

Autres propositions dans le groupe : valorisation des produits locaux ; étude des habitudes alimentaires du pays, faciliter la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace sous-régionale (respecter les textes existants), favoriser la sécurité foncière → enjeu foncier.

Ainsi, la sécurité alimentaire est perçue comme primordiale, ce qui fait qu'elle doit prévaloir si l'on doit hiérarchiser les trois sous – thèmes.

Le séminaire s'est prononcé en faveur d'une revalorisation des productions vivrières et a formulé en conséquence une série de recommandations ayant trait à l'intervention de l'Etat, et aux besoins des producteurs dans leurs exploitations.

Le séminaire a retenu que les ensembles constitués par l'intégration africaine seraient un facteur positif car, d'une part ils ne doivent pas être à la remorque de la mondialisation telle qu'envisagée par l'OMC, et d'autre part, elles doivent servir les intérêts des populations Ouest - Africaines. Cette position contraste singulièrement avec le modèle de l'intégration par le marché adopté par certains ensembles sous – régionaux.

La perception des catégories d'acteur se complètent le plus souvent. Les femmes expriment le caractère aigu de certaines inégalités des problèmes liés à la qualité de l'alimentation. Leur position est très critique et leurs recommandations plus fermes, elles n'hésitent pas à souhaiter « la répression », « l'interdiction ».

### III LES ENJEUX FONCIERS , par M. Gaoussou KOTE, ancien Directeur de l'Aménagement du Territoire

#### *Une personne ressource*

M. KOTE est intervenu dans la deuxième journée, alors que les discussions de la veille sur la sécurité alimentaire laissaient entrevoir de façon récurrente la place fondamentale de la question foncière.

Il a articulé son propos sur deux axes principalement:

- les tendances d'occupations de l'espace ; les crises et les mutations
- les politiques et programmes.

Dans la première partie, l'orateur montre, statistiques à l'appui, qu'il existe une **crise agraire au BURKINA-FASO**.

En effet, à l'exception des provinces de la COMOIE et du HOUET, il est difficile de trouver des jachères.

Cette crise agraire est caractérisée par un morcellement des parcelles, une surexploitation des terres, un bas niveau technique, un faible rendement, la précarité de l'accès à la terre, les conflits de succession, la contestation de la légitimité entre chefs de terre, les incertitudes de la RAF, l'insécurité due aux mutations, règlement des conflits au niveau des autorités coutumières plutôt qu'aux autorités administratives.

Dans la deuxième partie, le conférencier affirme que la RAF rencontre, dans son application, quelques obstacles dont notamment la difficile mise en place des **commissions villageoise de gestion des terroirs**, CVGT reste encore.

De fait la gestion des terroirs reste encore entre les mains des chefs de terre alors qu'on assiste à une déstabilisation des pouvoirs des autorités coutumières sans aucune mesure de compensation.

- Aucun titre d'occupation des terres rurales aménagées n'est délivré en l'absence de toute stratégie de mise en œuvre de la RAF.
- En revanche, s'agissant de l'aménagement du territoire, M. KOTE note avec satisfaction l'existence de méthodologies d'élaboration des schémas, de bilan diagnostic du Sahel en vue de l'élaboration du schéma régional, d'études thématiques préparatoires à l'élaboration du schéma national.
- Dans la gestion des terroirs, des mesures s'imposent telles que l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, la participation / responsabilisation des paysans et le développement de leurs capacités. Sur cette dernière mesure le conférencier note que les actions de formations sont générales et techniques.
- Au total, toutes les actions et mesures, jusqu'ici appliquées, vont dans le sens d'un développement du monde rural. Mais il y a la crainte que leurs effets ne soient pas durables.

- En concluant qu'à l'origine les intentions à des politiques et programmes sont bonnes, M. KOTE déplore l'absence d'une vision prospective, d'une volonté politique, réellement le courage pour des initiatives innovantes fait défaut .
- Craignant que les gouvernements ne mesurent à leur juste valeur les problèmes aussi inquiétants que la dégradation des ressources naturelles, la saturation foncière et la montée des tensions sociales, la compétition entre activités utilisatrices d'espace, la perspective d'installation des migrants de retour ; M KOTE propose quelles recommandations :
- La planification de l'utilisation de l'espace, la sécurisation foncière des producteurs sur les terres de terroirs, sur les terres aménagées et sur les terres privées, le développement du mouvement associatif et coopératif et la décentralisation rurale.

Ce sont là autant de préoccupations à prendre en compte par les gouvernement.

### 3-1 DEBATS EN PLENIERE

**Les questions ont porté sur la sécurité foncière , notamment les thèmes suivants :**

- les compétences des autorités coutumières (chefs de terre) en matière de gestion des conflits fonciers ;
- la RAF : mise en œuvre. impacts ;
- la place du prêt dans les transactions foncières :
- Le morcellement des surfaces exploitées ;
- le risque d'une aggravation des inégalités en matière de propriété foncière ;
- l'implication des groupes traditionnels (chasseurs) ;
- l'utilité de la MARP en matière de foncier,
- la possibilité pour les éleveurs de demander un titre foncier :
- l'exemple du Mali en matière de décentralisation ne pose-t-il pas des problèmes ?

**Les réponses données par Mr KOTE peuvent se résumer comme suit :**

- La gestion des terroirs est un début d'application de la RAF. La RAF s'applique à travers différentes politiques publiques.
- Le droit moderne peut légiférer (la terre appartient à l'Etat), mais le dernier mot revient au chef de terre.
- La terre peut-être vendue, mais sans titre foncier cette vente ne garantit aucune sécurité.

- Le morcellement des terres est dictée par les contraintes dues aux conditions du milieu, notamment sur le plateau .
- Le mode de gestion dominant semble être le prêt .
- La chefferie coutumière.
- La gestion des terroirs équivaut finalement à une application de la RAF en milieu rural à travers les Commissions Villageoises de Gestion des terroirs. Les chefs coutumiers étaient là pour gérer le foncier. Ils n'étaient pas propriétaires mais leurs rôles devraient être reconnus.
- Pour régler les litiges au niveau des tribunaux, l'on se réfère au Code Civil et non à la RAF.
- Pour ce qui est des aménagements pastoraux, l'acte n'est pas pris. Il y a un retard sur les décisions sinon il est prévu des titres pour les parcelles aménagées.
- La délivrance de certificats de palabre puisque la transaction n'est pas valable aux yeux de l'administration si pas de certificat.
- C'est le principe de la décentralisation des villages qui est intéressant dans l'expérience malienne. Certes, il y a des difficultés, mais la volonté d'innover, d'avancer est là .
- La : MARP (Méthode Active de Recherche Participative) c'est un instrument de travail utilisé principalement par le PNGT.
- Il existe trois versions de la RAF (1985, 1991, 1997). Sur la RAF Relecture possible des ateliers sont organisés actuellement (Bobo, Tenkodogo, Ouahigouya). pour informer sur le contenu. Il serait souhaitable que la RAF soit traduite en langue nationale pour la rendre accessible aux populations.

L'on peut se demander si le problème se situe au niveau de la traduction ou plutôt de la difficulté pour les sociétés du Burkina Faso à « accueillir » les dispositions de la RAF<sup>2</sup>.

### 3-2 TRAVAUX EN CARREFOURS

**Cf. tableau**

---

<sup>2</sup> Voir le dossier spécial de l'organe du C.E.D.A : JIGUI.

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p><i>COMMENT ASSURER LA SECURITE FONCIERE ?</i></p>	<p>Confrontées aux difficultés d'accès à la terre, les femmes en ont surtout analysés les causes, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution difficile de terres aux femmes sans intermédiaire d'hommes, inégalités d'accès à la terre.</li> <li>- Insécurité liée à l'acquisition des terres (changement de générations, intérêt et appétit de l'argent). La terre accordée par les anciens est parfois retirées lors de leur décès par leurs frères / enfants.</li> </ul> <p>Location, dans certaines régions, de terres.</p>	<p>Comme pour le sous – thème précédent, ce groupe a d'abord recensé les problèmes et contraintes, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réclamation des terres prêtées par les propriétaires</li> <li>- La pauvreté rend difficile l'acquisition de la terre</li> <li>- Difficulté d'accès à la terre pour l'Etranger</li> <li>- La mise en valeur du terrain prêté est difficile car assortie de conditions comme ne pas planter des arbres fruitiers ou autres, ni faire des diguettes et en cas de conflits entre le détenteur ou un des siens avec les gens de la localité, le terrain est retiré.</li> <li>- Dans certaines régions le pouvoir des chefs de terre a été supprimé et cela fait l'objet d'une distribution anarchique des terre.</li> <li>- Les terres en location, ils n'est précisé ni durée ni montant et cela entraîne un esprit commercial.</li> </ul> <p>Ainsi 1 ha vaut 15.000 / an que la production soit bonne ou mauvaise.</p> <p>Certains participants ont préconisé quelques solutions :</p> <p>Application du certificat de Palabre (Procès-Verbal de Palabre)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de la RAF</li> <li>- Implication des chefs de terre dans la gestion foncière et des ressources naturelles avec une codification.</li> </ul>	<p>Les personnes ressources se sont appliquées à faire des constats et des propositions de solutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer effectivement la RAF en tenant compte des réalités.</li> <li>- Superposition du droit coutumier et du droit moderne</li> <li>- Prédominance du prêt dans les modes d'accès à la terre avec la révocabilité pouvant intervenir à tout moment</li> <li>- Condition du prêt non compatibles avec une exploitation durable et intensive.</li> <li>- Absence d'obligation de posséder un titre de jouissance pour les terres non utilisées.</li> <li>- L'impact de la pression démographique sur la disponibilité des terres.</li> <li>- Absence de stratégie générale et concertée de mise en œuvre de la RAF</li> <li>- Manque de schémas d'aménagement de l'espace (schémas national, régional et provincial).</li> </ul>

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p><i>QUEL(S) NIVEAU(X) SE SITUENT LES VERITABLES GOULOTS D'ETRANGLEMENT. ?</i></p>	<p>Les femmes ont noté:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la protection de certaines espèces utiles aux populations dans les zones classées</li> <li>- le manque d'information et de formation sur les méthodes de protection de la biodiversité par exemple : la récolte du miel engendre les feux de brousse,</li> <li>- l'exploitation anarchique des ressources naturelles (battues après la période de chasse) chasse traditionnelle – cueillette des fruits sauvages la pêche ou les petits poissons sont détruits</li> <li>- <u>l'inconscience dans l'exploitation exacerbée des ressources naturelles rares et tendance au gaspillage.</u></li> </ul>	<p>Pour les hommes, le goulot d'étranglement se situe au niveau socio-économique d'abord la <u>Pauvreté</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensuite <u>l'ignorance</u> (éducation environnementale de la population par rapport à ce qu'elle peut tirer des ressources naturelles sans les faire disparaître.</li> <li>- L'exploitation abusive des plantes pour le pharmacopée sans renouvellement (besoins médecine traditionnelle).</li> <li>- Déboisement, lié à une politique de l'énergie défaillante.</li> <li>- Causes indirectes (démographie – climat)</li> <li>- Effet négatifs des produits chimiques</li> </ul> <p><u>Feux de brousse</u></p>	<p>Elles ont pour leur part souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'insuffisance d'informations sur la diversité biologique</li> <li>- La méconnaissance de l'importance et du rôle de la diversité biologique</li> <li>- La destruction croissante de la diversité biologique pour les besoins de survie</li> <li>- La pollution.</li> </ul>

## *Recommandations*

Le groupe des personnes ressources recommande notamment les mesures ci-dessous :

- Impliquer les gestionnaires traditionnels (Chefs de terre) dans l'application de la RAF et à ses prochaines relectures.
- Accélérer et généraliser la mise en place des Commissions Villageoises de Gestion de Terroirs.
- Vulgariser la RAF (traduction en langues nationales et mise à la disposition des utilisateurs).
- Diffuser et organiser un débat public et remodeler en fonction des réalités nationales.
  
- mettre l'accent sur la formation, l'obtention d'un équipement adéquat pour poursuivre ces activités, sensibiliser et responsabiliser les acteurs pour assurer un suivi et l'entretien afin d'obtenir une adhésion totale.

### 3.3. CONCLUSION

A l'issue des restitutions un **débat** s'est engagé entre les participants. Les points essentiels concernent :

- la caution solidaire : selon le groupe des hommes, elle pénaliserait le groupe entier pour des fautes individuelles ; à cela, il a été répondu que la caution solidaire est une garantie financière pour le prêteur. Par ailleurs, une loi (14) pourrait fournir des éléments de garantie individuelle ou pour des sous – groupes dans le groupement. D'aucuns ont souligné la nécessité d'une discipline au niveau des groupements sur ce point. La réflexion est à poursuivre.
- L'appauvrissement des sols par les intrants : il a été admis qu'à long terme, c'est ce qui se produit ; les effets bénéfiques du coton sont à court terme. La mise en œuvre de la rotation est souvent difficile en raison du rendement beaucoup plus élevé du coton par rapport aux produits vivriers.

La sécurité foncière est une des préoccupations de l'Etat, mais la réforme foncière qu'elle implique cette sécurité n'est que timidement appliquée.

- Cette tiédeur est exprimée par le DEP du Ministère de l'Agriculture dans son discours lorsqu'il dit que le Burkina Faso traverse actuellement, en matière de réforme foncière, une phase de transition.
- S'agit-il d'une attitude prudente vis-à-vis d'une question délicate ou d'un manque de volonté politique ?

L'insécurité foncière est une source d'insécurité alimentaire et de dégradation de la biodiversité.

NB : les personnes ressources n'ont pas traité cette question.

### 3.4. RECOMMANDATION

A l'issue de la mise en commun, il a été demandé à l'une des personnes ressources de rédiger un projet de recommandation, qui a été adopté et qui figure au début du présent rapport.

## IV. PROTECTION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

### 4.1 COMMUNICATION EN PLENIERE

Monsieur NIANOGO de la Mission de l'IUCN au Burkina Faso a présenté une communication très riche sur la biodiversité au Burkina Faso, en illustrant son propos de projection d'images afin de permettre aux séminaristes de mieux suivre. Il a traité le thème en cinq grands points, à savoir :

- les généralités
- l'importance de la diversité biologique
- la diversité biologique au Burkina Faso
- les contraintes
- les politiques et programmes actuels.

Le communicateur a défini la diversité biologique comme « *la totalité des gènes, espèces, écosystèmes et paysages d'une région spécifique du globe* ».

Il a ensuite présenté quatre conventions internationales adoptées à :

- RAMSAR en 1971 relative aux zones humides
- Paris en 1972 relative à la protection du patrimoine mondial
- Washington en 1973 concernant le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction et enfin
- Bonn en 1979 sur la conservation des espèces

En outre, il a fait cas des mesures recommandées au plan international de même que les pratiques endogènes.

De façon détaillée, il a montré en quoi la diversité biologique est utile. Ainsi, nous avons pu être informés sur son importance en tant que biens et services directs, indirects, épargnés, et partant, en tant que capital de biens et services, en valeur économique.

Cette importance objective a suscité une interrogation de la part du communicateur, à savoir : pour qui la diversité biologique est-elle importante ?

L'exposant a démontré que cette importance est vitale pour le secteur public, le secteur commercial, les ONG ; les institutions de recherche, les communautés locales et la communauté internationale.

S'agissant de la diversité biologique au Burkina Faso, il est ressorti de la communication qu'il y a des aires protégées comme les parcs nationaux (ex. Arly, KABORE Tambi, W), les forêts classées (ex. Dida Diéfoula, Maro) et les mares (ex. Sabou, Coursy, et...). Des informations sur les concessions de chasse et les ranches de gibiers et également sur les espèces menacées ont été données. Pour ce qui est des contraintes, il a mentionné les besoins en terres arables, en terres de pâture, en produits naturels et la question des coûts de conservation à prendre en charge, ce qui est difficile dans un pays pauvre comme le Burkina Faso. Les conflits « Homme-Femmes » et la faible prise en compte de la diversité biologique dans les approches sectorielles ont été également abordés.

Ensuite, le communicateur a exposé la stratégie du gouvernement en matière de protection de la diversité biologique en évoquant le processus de décentralisation, la réforme du secteur de la faune, les programmes et projets de conservations de la diversité biologique, (ex. ADELE, Programme régional PARC « W », le PAUCOF, le Projet Pilote GEPRENAF et le PRONAGEN).

Il a conclu sur les perspectives telles que la recherche de l'équité dans la répartition des bénéfices tirés de la biodiversité, la recherche d'une amélioration rapide mais durable, des rendements agricoles et de la production animale, la recherche d'un équilibre entre villages riverains et villages non riverains des zones classées, le suivi écologique des aménagements en cours, la poursuite des recherches sur les stratégies de préservation et d'utilisation durables de la biodiversité et enfin le financement de la conservation.

#### 4.2. – DÉBATS EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Les questions posées ont porté essentiellement sur la définition de l'écosystème, le suivi de la réalisation des grands travaux comme les routes, qui entraîne une dégradation de l'environnement, la prolifération des plastiques entraînant une pollution, la redistribution des bénéfices tirés de la chasse.

En réponse, le conférencier a surtout insisté sur la nécessité de procéder à des études d'impact pour tout projet et de renforcer les dispositions légales relatives à la distribution des biens de consommation par les entreprises

Pour compléter la liste des conventions internationales relatives, une participante a mentionné également la Convention de Rio en 1992 sur la diversité biologique.

#### 4.3. TRAVAUX DE GROUPE SUR LA SAUVEGARDE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

Le travail dans le carrefour sur la diversité biologique a consisté essentiellement à répondre à trois questions posées, à savoir :

*Que faire ?*

*Qui de l'Etat, des communautés et de leurs partenaires (société civile, privé) doit jouer quel rôle ?*

Les réponses sont présentées dans le tableau suivant.

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p>QUE FAIRE ?</p> <p>Une demande en matière de technologies et d'énergies alternatives est nettement perceptible au niveau des membres du réseau. La politique énergétique des Etats serait elle en porte à faux avec celle des populations ? La plénière n'a pas débouché sur un approfondissement de cette interrogation.</p>	<p>Selon les femmes, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre à construire et à utiliser les foyers améliorés</li> <li>- Utiliser les foyers solaires pour les équipements solaires (sensibilisation sur : les foyers solaires et autres équipements solaires)</li> <li>- Eduquer et sensibiliser la population à une gestion rationnelle des ressources naturelles.</li> <li>- Vulgariser des techniques et technologies de protection des ressources végétales et animales (fruits, karité, miel, chasse, pêche).</li> <li>- Promouvoir la réalisation d'ouvrage et de foyers améliorés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les différentes pratiques en matière d'utilisation de l'énergie, foyers améliorés et autres combustibles</li> <li>- Recenser et vulgariser des techniques et sources d'énergies alternatives (énergie solaire)</li> <li>- Renforcer la présence des services départementaux des eaux et forêts dans les villages</li> <li>- Reprendre la campagne publique sur les « trois luttes ».</li> <li>- Création de forêts villageoises</li> </ul> <p>Instaurer une éducation environnementale à la base, au sein de la population et des groupements</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation I.E.C. renforcée des populations (Etat, société civile, ONG)</li> <li>- Capitaliser et valoriser les initiatives locales (Communautés de base, ONG : Instituts de recherche).</li> <li>- Elaborer des stratégies et mesures réglementaires pour la conservation de la diversité biologique (Etat).</li> </ul>

QUESTION	FEMMES	HOMMES	PERSONNES RESSOURCES
<p><i>QUI DE L'ETAT, DES COMMUNAUTES ET DE LEURS PARTENAIRES (SOCIETE CIVILE, PRIVE) DOIT JOUER QUEL ROLE ?</i></p>	<p>Les femmes du Réseau PARTEHFDA estiment que l'Etat devrait assurer la recherche</p> <p>La recherche technologique, les textes, les lois sur la protection de l'environnement : ouverture et fermeture de la chasse</p> <p>les Associations /Groupements devraient s'engager à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser, informer, éduquer les populations à la protection de l'environnement.</li> <li>- Contribuer à la vulgarisation des techniques et technologies de conservation des ressources naturelles.</li> </ul>	<p><u>Etat</u> : - Diffuser les différentes pratiques en matière d'utilisation de l'énergie, bois, charbon et autres combustibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recenser et vulgariser des techniques alternatives (foyers améliorés, réchaud à gaz etc...).</li> <li>- Subventionner les prix des énergies alternatives.</li> </ul> <p><u>Communautés</u> :</p> <p>Adopter et diffuser les techniques favorables au respect de l'environnement</p> <p>Créer des forêts villageoises, assurer l'implantation et l'entretien de foyers améliorés</p> <p><u>Partenaires</u> :</p> <p>Promouvoir des projets en matière d'énergie directement avec les communautés jusqu'à ce qu'elles puissent s'approprier les techniques.</p>	-

### Recommandations :

- Surveiller l'impact sur l'environnement des grands travaux (exploitation vivrière, barrage, construction, route etc..)
- Introduire à tous les niveaux de l'enseignement, éducation environnementale pour les enfants et les femmes
- Permettre aux membres du Réseau de recenser les savoirs et pratiques disponibles à leur niveau pour en faire une large diffusion au Burkina Faso et dans les sous-régions.

#### **4.4. RECOMMANDATIONS**

- 1.- Les associations membres de réseau PARTEHFDA devraient faire de la protection de la biodiversité une priorité dans leur programme.
2. - L'Etat doit assurer le contrôle stricte du prix des sources d'énergie domestique et des équipements.
3. – Appel aux partenaires du Burkina pour accompagner les initiatives et les actions de la société civile.

#### Recommandations

**Personnes ressource :** Accélérer l'élaboration des textes d'application du Code de l'Environnement sur les études d'impact et leur diffusion ; diffuser les textes et veiller à leur respect.

## **TROISIEME PARTIE**

### **CLÔTURE**

En raison de l'ouverture du Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou (FESPACO), le Séminaire s'est achevé dans la matinée du 24 février, au lieu de l'après midi.

Avant la cérémonie officielle de clôture, les participants ont entendu la version provisoire du rapport général, dont aurait du être extrait un « rapport de synthèse » selon les normes habituelles . Etant donné le manque de temps, les rapporteurs n'avaient pas rédigé une telle synthèse.

Au cours de la séance de clôture ont été lues les recommandations, la motion de remerciements, ainsi que l'Appel de Ouagadougou. Ensuite, le Directeur du C.E.D.A et le représentant du Ministère de l'Agriculture sont intervenus.

### **INTERVENTION DU DIRECTEUR DU C.E.D.A**

- Un temps fort de la clôture aura été le bref mais capital commentaire que le Directeur du C.E.D.A a fait sur le schéma synthétisant les interactions entre les sous – thèmes (cf. Annexe ). Ce schéma a été proposé par M. Bayala au cours de l'atelier régional de Bobo. Le Directeur du C.E.D.A a proposé de mettre en relief les interactions à travers un cercle, pour les raisons suivantes :

\*  
\*

Ensuite le Directeur a rappelé à l'insistance son expérience vécue au niveau des trois sous thèmes, notamment dans sa jeunesse à Toussiana.

Il s'est enfin félicité du tour de force réalisé par le séminaire qui a pu traité de façon approfondie des questions cruciales et complexes.

Au nom du C.E.D.A, il a pris l'engagement de veiller au suivi des différentes recommandations.

### **ALLOCUTION DE MONSIEUR LE REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE**

Le représentant du Ministère de l'Agriculture a présidé la cérémonie de clôture. Son intervention a notamment porté sur les points suivants :

- des recommandations et suggestions importantes ont été faites et qui permettent à la fois le développement d'une agriculture durable, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il s'agit en particulier :

- de la prise en compte de la diversité géographique des situations foncières, eu égard à l'analyse des évolutions et à l'adéquation des axes possibles d'intervention et aux pratiques locales en émergence ;
- de la prise en compte des groupes vulnérables dans l'accès à la terre et son utilisation sereine d'autant qu'il s'agit d'un support fondamental à l'activité agricole qui, comme vous le savez, occupe la plus grande fraction de la population du Burkina Faso.
- de l'examen des propositions législatives et techniques pour les adapter aux besoins réels des populations.

Par ailleurs un problème aussi fondamental que la gestion du dualisme des droits moderne et coutumier qui vont continuer de co-exister a pu être traité , mais aussi l'ambiguïté des discours tantôt officiels, tantôt circonstanciés, tenus par certaines autorités politiques : enfin, la double contrainte de l'Etat, préoccupé par son obligation de faire appliquer la loi pour exprimer ses prérogatives mais aussi animé d'un esprit de tolérance, favorable à une recherche de paix sociale et à la réalisation du développement humain durable.

Pour le représentant du Ministère de l'Agriculture, l'atelier est sans doute un succès. Tout en traçant des pistes de solution à l'insécurité foncière, à l'insécurité alimentaire et à la protection de la biodiversité, il a offert en effet l'occasion de rapprocher les points de vue et de confirmer l'opinion selon laquelle : *“ la solution des conflits se trouve dans l'aptitude des parties à faire des concessions ”*.

Avant de remercier les organisateurs du présent séminaire pour cette initiative combien louable qui a permis de nourrir et d'approfondir la réflexion sur des questions aussi centrales, le représentant du Ministère de l'Agriculture a assuré le C.E.D.A de la disponibilité du Gouvernement pour accompagner toutes les initiatives qui seront mise en œuvre après cette rencontre.

## ANNEXES

## EVALUATION FINALE<sup>3</sup>

A la fin du Séminaire cinquante (50) participants ont bien voulu remplir les fiches d'évaluation finale pour exprimer leurs commentaires suggestions et recommandation concernant les points ci-dessous :

### I Organisation

1.1 Avez-vous été informé (e) à temps pour votre participation au Séminaire ?

OUI  NON

1.2 Avez-vous été bien accueilli (e)

i) Arrivée OUI  NON  NR (1)

ii) Hébergement

OUI  NON  NR (17)

iii) Repas

OUI  NON  NR (9)

iv) Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?

Il faut souligner que l'importance des non réponses s'explique par le fait que tous les participants n'étaient pas pris en charge pour le logement.

### II Contenus et programme de travail

2-1 Thème du Séminaire

Un peu  Assez  Beaucoup

2-2 Travaux

OUI  NON

<sup>3</sup> Dépouillement des réponses par le secrétariat général de la conférence

Nous n'avons pas eu le temps de discuter les expériences des autres pour un vrai approfondissement.

OUI  48

NON  2

Nous avons eu un contretemps dans l'organisation à cause de l'ouverture officielle du FESPACO. Niveau quelque peu bas par rapport au thème de l'atelier.

S'agissant de cette dernière appréciation, il faut appeler l'option du C.E.D.A. de favoriser les échanges d'idées entre toutes les catégories d'acteurs du développement y compris les paysans.

### 2-3 Groupes de travail

Pour les groupes de travail plusieurs participants ont regretté le "non mixage" des producteurs à la base, hommes et femmes, et les personnes ressources. Mais la majorité des participants apprécie positivement le travail dans les groupes homogènes, car ceci a permis à tous les participants de dire quelque chose. C'était la meilleure solution. Les groupes ont bien travaillé.

Quant aux séances plénières elles ont permis de faire la mise en commun des résultats des groupes de travail. Quelques participants estiment cependant que les débats en plénière ont été monopolisés par les cadres.

### Améliorations souhaitées

- Faire la différence entre le rapport général de l'atelier et rapport de synthèse qui relate simplement le déroulement des travaux.
- Les principaux résultats obtenus, notamment, les recommandations et l'Appel de Ouagadougou.
- Afin de permettre à chaque groupe de participer et de défendre ses idées, il faut à l'avenir trouver des facilitateurs qui permettent d'approfondir les débats sans cumuler les tâches de rédaction du rapport.
- Deux personnes ressources dans chaque groupe.
- On aurait pu faire par niveau d'instruction car les femmes s'expriment mieux entre elles.
- Il faut éviter de faire travailler deux groupes dans une même salle. Ils se gênent dans leur travail.

### 2-4 Autrement

En réalité tout dépend des objectifs recherchés car une organisation n'est pas mieux qu'une autre. Il aurait été souhaité d'avoir dans chaque groupe : une personne ressource et membres du C.E.D.A pour avoir des échanges enrichissants.

Groupes mixtes : on aurait pu mettre une ou deux personnes ressources, et regrouper par niveaux d'instruction et sexe.

Enrichissements mutuels, compréhension des difficultés en raison des échanges sur les différentes missions des uns et des autres.

- laisser le choix aux participants selon l'intérêt qu'ils portent au thème choisi au lieu de faire travailler tous les participants sur tous les thèmes
- équilibrer les groupes selon les compétences des participants.
- se mettre en rapport avec l'INERA pour la diffusion de quelques résultats de recherche disponibles en matière de gestion des ressources naturelles et de protection de la diversité biologique

- élaborer et mettre en oeuvre un plan d'action pour la Sécurité Foncière et la Sécurité environnementale.

- L'ensemble des participants soulignent l'urgence de conscientiser la population sur les liens existants entre la Sécurité alimentaire, la Sécurité foncière et la biodiversité.

ii) au niveau de la vie professionnelle, les participants éprouvent un besoin pressant de s'informer et d'approfondir la réflexion dans des équipes pluridisciplinaires sur l'articulation des trois "S" c'est à dire

- Sécurité foncière
- Sécurité environnementale
- Sécurité alimentaire

Ils se disent disposés à introduire cette trilogie dans leurs programmes habituels de travail en appui aux populations et dans leurs activités de formations. Un participant bien motivé déclare : "Je vais m'impliquer d'avantage dans les groupes dont le but est la recherche du bien être de la famille burkinabé".

D'autres participants envisagent des actions concrètes telles que :

- Aménagements d'ouvrages anti-érosifs et reboisement
- Formation de volontaires en construction de diguettes et fabrication fosses fumières.
- Construction de foyers améliorés et fabrication de bio gaz.

Le rôle de la communication et des médias est fortement souligné dans les réponses recueillies.

Les participants, insistent en effet sur la dissémination des travaux du Séminaire par :

- la distribution du rapport de synthèse
- la réalisation et la diffusion d'émissions radiophoniques
- la rédaction d'articles de référence sur les trois thèmes de l'atelier.

Le rôle de la radio dans la sensibilisation des populations, surtout rurales, est mis en exergue.

Quelques participants, sans doute des personnes ressources, indiquent leur disponibilité pour l'opérationnalisation des résultats de l'atelier

### III Suivi du Séminaire

#### 3-1 Intérêt pour le processus commencé

De façon unanime les participants estiment que le thème de l'atelier est bienvenu, au moment où une fois de plus le BURKINA-FASO est confronté à un déficit alimentaire obligeant le gouvernement à reprendre l'échelle de l'aide alimentaire.

*"En effet une terre acquise (dont on est propriétaire) est bien entretenue et bien exploitée, d'où une bonne production et la sécurité alimentaire"* déclare un participant.

L'initiative d'organiser une telle rencontre a été fort appréciée parce qu'elle a permis aux différents acteurs nationaux d'échanger sur des sujets intéressants notre vie quotidienne et de proposer des solutions aux différents problèmes recensés. Les échanges ont été extrêmement riches sans doute en raison de la diversité des expériences réunies, à savoir celle des organisations de femmes et d'hommes à la base et des personnes ressources. Plusieurs participants ont regretté que le rythme de travail ait été trop intensif, rendant ainsi difficile la dernière partie des travaux. Un participant signale, à juste titre, qu'une telle rencontre devrait être programmée dans une période ne correspondant pas avec un grand évènement.

C'est en effet l'ouverture du FESPACO et la proximité du lieu de l'atelier avec le stade du 4 août qui nous oblige à réduire le programme de travail de quelques heures et donc à condenser la séance de clôture.

En dehors de ce contretemps fâcheux l'initiative d'organiser une telle rencontre a été fort appréciée.

### 3.2 Applications pratiques

En ce qui concerne les applications pratiques de ce qui a été appris au cours des échanges, les participants se sont engagés à prendre les dispositions suivantes :

i) dans leur vie personnelle et communautaire

- modifier leur alimentation en donnant la priorité aux produits locaux et en accordant une attention particulière à la qualité des produits consommés (choix de fruits et légumes arrivés à maturité, lutte contre le carbure et autres produits chimiques, éviter les stocks de riz périmé et les cubes MAGGI.

A cet effet ils jugent nécessaire de partager les informations qu'ils ont reçues au avec les membres de leurs familles. Ils soulignent la nécessité d'améliorer la production en quantité et en qualité des produits locaux et de les rendre accessibles sur le marché (disponibilité et prix) Certains participants stigmatisent le comportement de ceux qui consomment des produits importés considérés comme plus prestigieux.

Afin de renforcer l'autosuffisance alimentaire, il a été préconisé la mise en valeur des terres fertiles, le système de rotation des cultures et le développement des cultures de contre saison, culture maraîchère notamment.

Certains participants soulignent qu'il faut avant tout consacrer les terres aux cultures vivrières. Il importe, par ailleurs, de faire connaître les avantages économiques, sanitaires et culturels de la consommation des produits de nos terroirs. Ils insistent pour que des actions concrètes de sensibilisation soient entreprises en direct par jeunes dans les familles et dans les communautés.

- Pour les questions foncières les participants jugent nécessaire d'approfondir la réflexion afin de pouvoir prendre en compte les réalités locales dans l'application de la RAF.

Les participants manifestent une sérieuse prise de conscience de la nécessité de se prémunir contre l'insécurité foncière en demandant des garanties pour toute cession de terre (accord des chefs de terre soutenu par un document écrit : Procès verbal de palabre par exemple.

La nécessité de sensibiliser et de mobiliser les membres des familles et des groupements à l'amour, au respect et à la conservation de la nature a été soulignée (activité de reboisement, utilisation de foyers améliorés et de gaz pour lutter contre la désertification).

- La diversité biologique a été une véritable découverte pour les membres des groupements à la base. Beaucoup de participants se sont engagés à partager les connaissances acquises avec leurs proches, à utiliser les foyers améliorés, à laisser les fruits mûrir sur l'arbre comme il faut.

Ils envisagent de faire appel aux agents de l'environnement pour être mieux informés.

Les personnes ressources présentes promettent de :

- faire attention à sensibiliser leurs proches et les communautés avec lesquelles ils travaillent sur la sauvegarde de la vie, la protection des animaux qui appartiennent au même écosystème que nous et qui ont aussi besoin de vivre.

Un cadre préconise l'organisation d'une journée intitulée "Ton éducation environnementale est-elle suffisante" ?

Plusieurs participants expriment le besoin d'approfondir leurs connaissances en matière de biodiversité tout en se proposant d'initier les actions concrètes ci-dessous :

- Cultiver un lopin de terre pour donner l'exemple.
- Chercher à protéger les plantes médicinales en voie de disparition.

- Former les populations à enrichir la terre avec du fumier, à construire des diguettes, des retenues d'eau, à protéger les animaux dans les forêts.
- Réfléchir et analyser certaines techniques culturelles inadaptées et néfastes afin de et développer des comportements sans risques chez les exploitants agricoles.

### **3-3 Suggestions et Recommandations**

Le choix de la période de programmation de nos futures activités est la première suggestion dont nous prenons acte avec d'autres que les participants ont bien voulu faire, à savoir :

- i) faire en sorte qu'à l'avenir tous les documents présentés soient multipliés et distribués aux participants
- ii) organiser d'autres ateliers pour le suivi du présent atelier
- iii) organiser d'autres ateliers sur des sujets aussi pertinents afin que nous soyons mieux informés pour la sensibilisation des communautés et mieux comprendre certains problèmes de notre vie quotidienne
- iv) organiser des formations et des voyages d'études pour tous les niveaux d'instruction
- v) veiller à ce que les travaux de cet atelier profitent au plus grand nombre par la diffusion de ses résultats et que les participants reçoivent le rapport de synthèse le plus rapidement possible
- vi) s'occuper non seulement des adultes mais aussi des jeunes, surtout en matière de protection de la biodiversité.

#### **A) DE MANIERE PRECISE IL EST DEMANDE AU C.E.D.A. DE :**

- i) tenir les personnes ressources informées de la suite donnée aux conclusions de l'atelier
- ii) entreprendre des missions d'appui, pour évaluer l'impact des restitutions dans les différents groupes à la base
- iii) informer et former mais aussi aider les groupements et associations à se prendre en charge par :
  - la création de banques de céréales
  - l'acquisition de matériels et d'équipements pour le travail agricole (brouettes, pelles, piques, charrues ou houes- manga, moulins, presses à karité etc.)
- iv) étendre les activités du C.E.D.A à tout le BURKINAFASO

#### **B) AUX MEMBRES DU RESEAU PARTEHFDA**

- i) Partager les informations reçues en faisant un rapport et un compte-rendu des travaux de l'atelier à leurs bases
- ii) Faire de la protection de la diversité biologique une priorité dans leurs programmes

#### **AU GOUVERNEMENT**

- i) Faire connaître la RAF
- ii) Prendre en compte les réalités locales dans l'application de la RAF, notamment à l'occasion de la prochaine relecture
- iii) Accorder la priorité à la production locale, surtout vivrière

*COMMUNICATIONS*

-----

EXPOSE INTRODUCTIF DU DIRECTEUR DU C.E.D.A

**SEMINAIRE C.E.D.A. :**

**« ENJEUX FONCIERS, SECURITE ALIMENTAIRE, ET PROTECTION DE LA  
« BIODIVERSITE »**

**(Ouagadougou, les 22, 23 et 24 Février 2001)**

-----

**PROPOS LIMINAIRES**

Il y a longtemps, pratiquement depuis 1997 que le C.E.D.A. poursuit ce Séminaire. Il a fini par le rattraper.

J'adresse un profond merci à tous ceux qui, partenaires du C.E.D.A. ou travailleuse et travailleurs au sein du C.E.D.A. ont rendu possible cette rencontre. Je pense en particulier à :

- l'OCADES,
- la FONDATION SADOCC,
- la COOPERATION SUISSE,
- le PNGT,

et à bien d'autres. **personnalités ou structures** qui nous ont accompagnés depuis le concept initial jusqu'à ce moment de la synthèse provisoire, en passant par les ateliers régionaux (Mai - Juin 2000) .

Au C.E.D.A. qui a été fondé en 1980, notre **carte de visite** est simple mais ambitieuse : nous sommes des avocats et des militants du **développement endogène** tel que défini dans la « *Natte des autres* ». Voilà à partir d'où nous parlons. Vaste programme il est vrai ; mais en dehors duquel, on a déjà perdu trop de temps.

**L'objectif** visé par ce séminaire n'est pas d'étudier au fond et à fond le contenu spécifique et technique de chacun des trois thèmes retenus.

Nous ne sommes par ici pour cumuler en trois jours le travail spécialisé du CILSS, de la SADOCC, du PNGT, et à fortiori des services des Ministères de l'agriculture et de l'Environnement.

Sans vouloir dire que la spécialité du C.E.D.A., ce sont les généralités, nous avons soutenu dans la *natte des autres* qu'il fallait tenter d'échapper à l'excès de spécialisation intellectualiste, avec l'idée que beaucoup d'éléments substantiels se situent à la **lisière** des champs contrôlés par les spécialistes ; aux **frontières et interfaces**, de même qu'au niveau des **ponts** qui transcendent ces frontières.

(A) «Il s'agit donc d'abord d'un **parti pris méthodologique, et heuristique**, d'un pari, d'un postulat qui n'est pas gratuit. Nous voulons partir de la réalité vécue dans laquelle les trois thèmes retenus n'apparaissent pas dichotomiques et disjoints comme sous le scalpel de l'analyse. Ils sont vécus en bloc, en **symbiose holistique**.

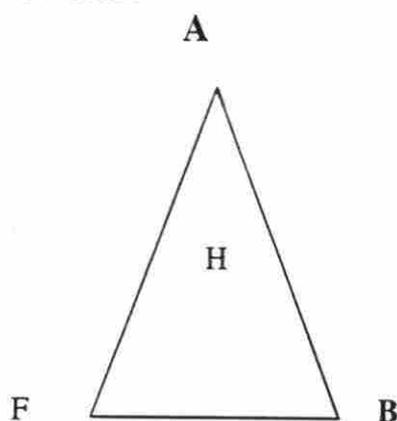
(B) Il ne s'agit donc pas d'un bloc de cohabitation additionnelle, d'une juxtaposition d'éléments, mais d'une combinaison, d'une interfécondation croisée dont les résultantes ne sont discernables que par l'abstraction mentale pour les besoins de la cause. Il nous faut détecter les **interactions vitales** entre ces éléments en vue de comprendre la totalité et d'agir sur elle.

(C) Ce bloc n'est ni **statique** ni **fossile**. C'est un ensemble dynamique, un processus où chaque thème étant déjà une réalité complexe, leur ensemble réalise un complexe de complexe au troisième degré.

La résultante de tout cela aujourd'hui, c'est une chaîne de cercle vicieux qui nous étouffent. C'est pourquoi le but de cet exercice c'est de repérer les potentialités pour **transformer ces cercles vicieux en cercles vertueux**.

Pour cela, il s'agira de voir les interactions dynamiques et dialectiques entre les éléments de la trilogie : **Sécurité Alimentaire Enjeux Fonciers, et Biodiversité**.

Et d'abord, pourquoi cette trilogie ? Il y a là une part d'arbitraire, mais ce n'est pas gratuit. Ce parti pris d'exploration et d'investigation vise à découvrir la combinaison de facteurs la moins négative possible, la plus féconde<sup>4</sup>



A= Alimentaire (Sécurité)

F= Foncier

B= Biodiversité

**N.B.** : Il faudrait y ajouter la 3<sup>e</sup> dimension et les inconvénients permanents de tous les éléments pour donner une simulation pas trop éloignée de la réalité.

Mais encore, l'exercice n'est-il pas plus mental qu'opérationnel ? **Méthodologie ou Recherche appliquée ?**

Au C.E.D.A. nous optons pour les deux comme des moments complémentaires d'un itinéraire dialectique de la **recherche participative**. Pour élaborer l'idée initiale, nous sommes

<sup>4</sup> A noter que le C.E.D.A. compte à son actif un précédent dans ce genre d'exercice avec son travail sur Décentralisation et Environnement : approches stratégiques et leçons opérationnelles.

allés à la base dans le Réseau PARTEHFDA qui fait partie intégrante du C.E.D.A. et ces groupes de la société civile sont représentés ici encore aujourd'hui à l'heure de la synthèse provisoire. Il seront présents encore plus dans les comptes rendus qu'ils en feront à leurs mandants et encore plus si et quand des projets de suivis émaneront des travaux du présent Séminaire.

En effet, ces groupes autogérés vivent plus que nous les problèmes de la sécurité ou insécurité alimentaire, les enjeux (ou hors jeux) fonciers, la biodiversité en déroute si souvent.

Traquer les complexités, les contradictions, mais aussi les convergences catalytiques entre les éléments du réel, ce n'est pas verser dans l'artificiel.

Disséquer les pistes de jonction et les sous sous-thèmes-ponts, capter les rapports réels de cause à effet, c'est jeter les bases préalables de politiques à la fois audacieuses et réalistes où l'on échappe au risque si fréquent aujourd'hui, de prendre l'effet pour la cause, et d'occulter tout simplement certains facteurs-clés glissant ainsi de l'erreur du réductionnisme, dans la faute du mensonge par omission<sup>5</sup>.

Il s'agit donc pour nous d'un exercice méthodologique à **implication pratiques** nombreuses. A condition de se rappeler et de rappeler que beaucoup a déjà été fait, que nous prenons ou reprenons toujours le train en marche ; avec l'humilité que cela impose.

L'approche que nous adoptons ici a ses avantages et ses inconvénients. Bien loin d'exclure la voie analytique, elle la suppose et la complète. Elle vise à repérer pour qui ? Sécurité pour quoi faire ? Pour le cadre optionnel général, nous renvoyons à « la Natte des autres » où nous avons pris position.

## ***LES INTERACTIONS DYNAMIQUES ENTRE LES THEMES***

### ***Enjeux Fonciers Alimentaire, Protection de la Biodiversité***

Nous ne voulons pas ici reprendre par énumération la liste de toutes les connexions négatives et positives relevées déjà au niveau des ateliers régionaux entre les trois champs ; ce serait un double emploi inutile.

Mettons seulement l'accent sur certains interfaces réciproques à titre de gros plans.

#### **(A) Sécurité Foncière et Sécurité Alimentaire**

Les rapports dialectiques positifs et négatifs sont particulièrement nombreux entre ces deux sphère.

---

<sup>5</sup> Les auteurs ( Peter BLOCK, Jérémy FLOTZ) d'une étude récente sur : Evaluation et suggestions pour la réorientation des récentes réformes foncières au SAHEL, insistent sur cette complexité des facteurs et des objectifs dans les Réformes ; éléments réduits par exemple seulement à un ou deux objectifs qui masquent ou détruisent les autres. Ils insistent aussi sur le grand nombre des contraintes (climatique, pauvreté, discriminations sociales ou de genre etc... P. 9 et suivantes. C'est ainsi qu'une propension optimiste peut faire décréter à priori que la décentralisation doit améliorer la sécurité foncière et alimentaire, en occultant les contradictions et les rapports de force à la base.

## 1) Les groupes, classes ou castes défavorisés

Ce sous-thème est déjà un élément fondamental dans l'allocation ou l'appropriation de terre ; il s'agit des **jeunes**, des **femmes**, des **migrants**, des groupes infériorisés (« castes ! »).

Le droit coutumier africain devant l'importance du lien entre la sécurité foncière et la sécurité alimentaire avait opté pour une **gestion généralement sociale et humaniste du sol** qui par ce qu'il transcendait la dimension purement matérielle ne pouvait pas être vendu ni faire l'objet d'une appropriation strictement privée. D'où les dispositions suivantes :

La distinction entre le **Grand Champ** (Foroba – Wurugule) et les petits champs des jeunes et des femmes. Même dans les pays de tradition écrite comme en Ethiopie, les nouveaux venus avaient droit au sol comme synonyme de survie. Cette conception avait une dimension intergénérationnelle selon la formule célèbre : « *Cette terre ne nous appartient pas ; nous l'avons reçue de nos ancêtres, et nous l'empruntons à nos descendants qui en sont les vrais propriétaires* » .

C'est dans cette même intention que souvent le **droit public africain** dissociait le pouvoir politique et l'autorité sur les terres dévolues aux chefs de terre dans une séparation remarquable des pouvoirs entre naaba et tengsoba, entre dugu tiguï, dugu kolotiguï. Certes ces normes sont profondément érodées ; et dès le XVI<sup>e</sup> siècle les documents historiques prouvent qu'ils l'étaient déjà avec la rupture du XVI<sup>e</sup> siècle et l'imposition du Mode de Production Capitaliste (M.P.C). Mais la résistance extraordinaire des cultures endogènes transparaît encore même dans les lois contemporaines.

## 2) L'EAU

Si nous considérons l'eau, les mêmes normes s'imposent aussi. « **L'Egypte don du NIL** » avait dit Hérodote. Mais il faudrait ajouter aussi que le Nil lui-même avait été façonné par les Egyptiens.

**Le droit à l'eau** est caractéristique de nos traditions. « *L'étranger c'est l'eau* » . Les Princes du Soudan entretenaient des puits en bon état sur les routes des caravanes (90 jours) qui allaient vers l'Afrique du Nord : cela représentait des dizaines, des centaines de tonnes d'eau pour abreuver une caravane moyenne.

Plus au Sud, BENIN « *Le Roi paye des gens pour fournir de l'eau aux voyageurs ; et ses officiers ont soin de tenir d'espace à d'autres, de grands pots pleins d'eau fraîche et claire comme du cristal, avec une conque pour boire ; mais personne n'oserait en prendre une goutte sans payer et si le commis n'y est pas, on laisse là l'argent et on poursuit son chemin* » .

Il en va de même et gratuitement pour les Portugais hôtes du Roi du Congo en 1491. Ainsi donc il y a un lien évident entre la sécurité de l'eau (un aspect du foncier) et la sécurité alimentaire manifeste par la gratuité ou par le service public payé. Aujourd'hui, la privatisation de ces services sous la férule des P.A.S pose le problème autrement. Caractère social de l'eau ? Nécessité d'une co-gestion de ce secteur pour ne pas succomber à une eau polluée, ou crever de soif au moment où d'autres déversent des tonnes d'eau sur leurs gazons ?

Ces questions se posent d'autant plus fortement avec l'urbanisation galopante en cours et aussi du fait que fait l'eau est organiquement liée à la sécurité environnementale et à la

biodiversité. En cas de désertification absolue, il n'y a place ni pour la sécurité foncière, ni pour la survie alimentaire, ni pour les écosystèmes diversifiés.

Le thème de l'eau traverse et transcende donc la trilogie retenue pour ce séminaire.

Sur ce plan, il ne faudrait pas opposer de façon trop simpliste les civilisations du pluvial et de l'irrigation. Chez les NANDI du KENYA, aujourd'hui largement nomades, on a découvert des restes de vastes terrasses de cultures visiblement aménagées pour l'irrigation, avec les vestiges de canaux qui datent du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup> 3 .

En effet, la présence de l'eau autorise et facilite l'investissement et l'intensification de l'agriculture, la fixation sous forme de plantations et le passage au (M.P.C) Celui-ci renforce à certains égards, et jusqu'à un certain seuil pour certaines catégories sociales la sécurité foncière mais en renforcent du même coup l'insécurité foncière et alimentaire chez d'autres et parfois aussi l'insécurité dans la biodiversité.

C'est ce qu'on appelle les « *coûts humains* » du progrès qui sont externalisés, évacués par les possédants sur les exploités et sur l'environnement : cercle vicieux typique par excellence dans les pays des latifundiaires où la pauvreté est l'agent principal de pollution.

3) **La logique du Pacte Colonial** se poursuit jusqu'à nos jours et transparaît dans les exigences de l'AMI.

Les colons parlaient pour l'Afrique des « *terres vacantes et sans maîtres* » : qu'ils pouvaient donc confisquer pour les consacrer aux **cultures de traite** destinées aux industries métropolitaines.

Ce système a fondamentalement survécu après les indépendances africaines. Les cultures de rente concentrent l'injection d'intrants coûteux qui provoquent parfois des rendements décroissants et mettent parfois ( pas toujours ) en danger la sécurité alimentaire 4 .

Mais les produits phyto sanitaires provoquent des pollutions diverses et même des accidents, sans compter l'éradication de certaines espèces (les abeilles, les vers de karité par exemple).

La problématique de la Mondialisation et de l'AMI se situe ainsi dans le droit fil de la sécurité pour les capitaux spéculatifs en quête de niches et créneaux sécurisés en termes d'avantages comparatifs, avec comme seul objectif, l'offre sur le marché d'un produit profitable là où existe une demande solvable pour ce produit. Quant à la demande non solvable de certains biens de survie pour les producteurs africains dépouillés de leurs terres, par définition cette n'existe pas sur le marché.

Elle n'existe que pour l'aide humanitaire. Ce « système » rappelle le cas des commerçants burkinabés qui font des prêts usuraires aux paysans, lesquels deviennent insolvables et n'ont plus d'autres recours que d'hypothéquer la récolte à venir de leur mil sur pied. Dans ce cas le paysan loin d'être propriétaire n'est qu'un ouvrier agricole sur son propre terrain pour le compte d'autrui. De tels paysans réduits à la misère sont manifestement des dangers publics pour la sécurité environnementale de la collectivité.

4) L'antagonisme séculaire entre agriculteurs et éleveurs subsiste toujours sous des formes diverses et se solde chaque année apparemment par des blessés ou des morts.

<sup>6</sup> CF SUTTON J.E. – Irrigation and soil conservation in *Africa. Journal of African History* – Vol. 25 – 1984.

**L'insécurité foncière entraîne l'insécurité alimentaire ou vitale** et vice-versa. Au de cercle vertueux et d'opportunités offertes par la complémentarité entre les deux en termes de fumures et d'engrais organiques, de fourrage, d'échange de lait contre des céréales, de gestion des couloirs de transhumance et des points d'eau, c'est **l'antagonisme stérile** et le cercle vicieux aggravé par le caractère « *ethnique* » de l'hostilité.

Certains groupes ethniques méprisent d'ailleurs traditionnellement le lait. Je me suis laissé dire qu'en pays dagari, il était réservé traditionnellement aux petits chiots. D'où la sous production et la sous-consommation liée aussi à la non solution du problème du fourrage en retard dans la recherche agronomique ; situation déplorable signalée par la SADAOC et par le Dr. LY Boubacar l'initiateur de l'APESS et d'autres etc. "LE MALI et le BURKINA FASO contrôlent 83 % de la totalité du lait de vache dans l'espace SADAOC soit environ 315.000 tonnes. Le niveau de consommation de lait dans tout l'espace. La moyenne est inférieure à sept (07) litres par habitant et par an. En 1992 les calories sont fournies à 94,5% par les produits végétaux. Le paradoxe est que l'essentiel des ressources matérielles, humaines et financières destinées à la recherche va aux cultures de rente et au riz et ce au détriment de la plupart des cultures alimentaires qui de ce fait restent bien en deçà du potentiel réel des variétés cultivées<sup>7</sup>.

## **(B) SECURITE ALIMENTAIRE ET PROMOTION DE LA BIODIVERSITE**

### **1) Problématique Monoculture et Polyculture**

L'option africaine traditionnelle pour la polyculture était un choix non seulement réaliste mais rationnel adapté aux aléas climatiques et aux variétés pédologiques. Beaucoup de monocultures imposées par le Colonisateur ont impliqué la déforestation qui se décline comme une abolition des défenses immunitaires environnementales.<sup>8</sup> Cette dégradation est-elle compensée par les campagnes de reboisement pour lesquels on fait plus de tam-tam médiatique qu'autre chose, alors que la déforestation se déploie 24 heures sur 24.

D'abord les essences employées pour le reboisement ne sont pas toujours adaptées ; loin de là. Par ailleurs l'arbre autochtone qui tombe est plus qu'un arbre qui tombe ; c'est un microcosme qui disparaît avec des catégories multiples de micro organismes végétaux et animaux. "Dans l'eau, il y a plus que le crocodile". Dans la forêt, il y a plus que l'arbre qu'on voit de loin. Dans le Sahel, l'avenir alimentaire et environnemental est lié à la gestion des arbres et à l'agro-foresterie qui peut se fonder sur les traditions solides et des pratiques efficaces.

Les gens veulent bien changer si et quand c'est nécessaire (sauf pour les gestes prédateurs des migrants de passage qui dévastent la Nature pour se faire de l'argent) ; mais à partir de ce qu'ils ont et de ce qu'ils sont. Il nous est arrivé de constater dans la région de SAPONE que les forêts villageoises préservées sur la base de la tradition africaine étaient mieux sauvegardées que les forêts domaniales couvertes par une autorité anonyme et sans Visage, non perçue et non assumée, par ce que n'affleurant pas à la conscience des gens. Certains opteront pour des essences nouvelles comme l'eucalyptus, d'autres les essences traditionnelles destinées à l'alimentation et / ou à la pharmacopée. Des pépinières communautaires préférées aux pépinières d'Etat feront sans doute place de plus en plus à des pépinières individuelles sous la pression du libéralisme. Il n'y a pas quelque part un **patrimoine africain** figé et statique comme un **lingot d'or** qui ne varie point mais un champ

<sup>7</sup> SADAOC, Actes de la Table Ronde des 21 et 22 Juin 1999 à BAMAKO.

<sup>8</sup> Voir les expériences atypiques de Koulaks du coton, bailleurs de fonds et promoteurs sociaux (film de Gaston KABORE).

de forces qui fluctue et se transforme au fil des équilibres internes et des pressions externes. L'essentiel est que les gens eux-mêmes en soient les maîtres d'œuvres, qu'ils soient à la barre de leur propre avenir<sup>9</sup>.

Ce raisonnement est valable aussi en ce qui concerne les feux de brousse et leur évolution.

4) **La biodiversité** est la mise en cause par l'invasion des semences hybrides à haut rendement qui sont diffusés et imposés petit à petit au monde entier ; ce qui se solde par un gain de performance, mais aussi par un regain et un surcroît de dépendance par rapport aux géants de la biogénétique mondiale qui contrôlent ce marché (le marché de la vie) de façon quasi monopolistique. Cela se solde aussi comme le note Thomas ODHIAMBO par un déclin et une disparition lente mais sûre de toutes les variétés, de mil, de haricots, de maïs, moins productives, mais mieux adaptées à nos écosystèmes grâce à une sélection multi séculaire par les paysans.

Au C.E.D.A. nous estimons que le progrès dans la dépendance est quelque part un progrès de la dépendance.

En effet, le combat pour la biodiversité dans la mesure où celle-ci touche à l'alimentation est un combat culturel. Le combat contre des condiments chimiques qui imitent le soumbala et se substituent à lui à coup de flashes publicitaires est un combat économique, mais aussi culturel ; mais aussi environnemental, car le respect et la sauvegarde du néré dans nos paysages vient de la production du soumbala à partir de son fruit sans compter les autres usages ! et il n'est pas dit que la génération « maggi-poulet » épargnera le néré de la même manière ; ils préféreront peut-être le débiter comme bois de chauffe..... On voit ici la liaison étroite entre alimentaire et biodiversité ; de même pour la thérapeutique et la biodiversité.

Or de plus en plus d'Africains sont piégés entre deux chaises ; ils ont abandonnée par choix ou par nécessité les produits traditionnels, alors qu'ils ne disposent pas d'un pouvoir d'achat à la hauteur du prix des produits importés. On nous vante les mérites du marchés ; mais il y a marché et marché comme il y a l'huile sur l'eau : le marché d'en haut est réservé à une minorité alors que certains produits et certains groupes sociaux végètent dans le sous-marché, le lumpen marché des substituts et des ersatz jusqu'au moment où ils sont exclus.

Mais dira-ton, peut-on opter pour la biodiversité environnementale, contre la survie alimentaire et l'investissement productif ? Il est vrai que lorsqu'il n'y a plus de choix la pauvreté est le plus grand des malheurs. Sans investissements il n'y a pas de portefeuille de devises fortes, pas moyen de payer ses dettes, ni de se nourrir en achetant le riz thaïlandais payable en dollars etc.

Mais en revanche l'économie extravertie fondée sur les exportations forcenées aux dépens de la paupérisation du plus grand nombre et du saccage de l'environnement, c'est une aggravation de la dépendance par rapport aux cours mondiaux de l'argent prêté, du taux de change des devises nobles, du prix des brevets, etc.

### C) RAPPORTS ENTRE LA BIODIVERSITE ET LE FONCIER

Il existe en principe trois pôles de l'appropriation et de la sécurité foncière : le privé, l'Etat et le communautaire. Mais les choses ne sont pas aussi simples que ça. Les emprunts des groupements sous le régime de la caution solidaire ont connu des défaillances du fait de la

<sup>9</sup> Cf. KI - ZERBO Joseph. La formation des paysages agroforestiers au BURKINA-FASO - Inédit 1997.

défection individuelle. L'Etat patrimonial a démontré en AFRIQUE qu'il est plus privé que le privé.

Et nous avons vu plus haut que la sécurité foncière privée n'est pas la meilleure garantie pour la biodiversité. **La privatisation** est quasi imposée à tous les niveaux par les P.A.S., mais elle n'arrête pas de produire des monstruosité comme la spéculation effrénée sur les parcelles loties dans les villes qui reflète la situation mondiale absurde où l'argent qui joue sans rien produire gagne dix, vingt fois plus que **l'argent investi pour produire. La loi du profit marchand devient.** La législation foncière en AFRIQUE reflète ce désordre d'une mixture hétéroclite entre des réalités, des intérêts et des valeurs disparates.

Notre Constitution est claire : Art 14 «*Les richesses et les ressources naturelles appartiennent au peuple. Elles sont utilisées pour l'amélioration de ses conditions de vie*» .

Mais la Loi n° 014/96 – ADP déclare en son Article 4 «*Le domaine Foncier National est de plein droit propriété de l'Etat*» . Mais l'Etat c'est qui ? Il suffit de se reporter à la CEMOB, aux privatisation mafieuses etc..

Le marché opaque, non transparent n'est pas sécuritaire pour les faibles. C'est pourquoi certains réclament une économie **sociale** de marché, et tout en acceptant l'économie de marché, rejettent «la société de marché».

En effet, ce dont il s'agit en matière de foncier et de biodiversité, ce n'est pas seulement la propriété pour produire du profit, ce n'est pas seulement la production, mais les rapports de productions. Et l'histoire montre de nombreux cas où la production de ces rapports de productions s'est soldée par la domination et l'exploitation des possédants.

Déjà l'accaparement des meilleurs terres en AFRIQUE s'affirme au profit des gens de pouvoir. La «*production de l'espace* » se fait aux dépens des jeunes, des femmes, etc.. Quand celles-ci arrivent à s'affirmer par l'auto organisation, l'acquisition d'une parcelle et de crédit, on célèbre la chose comme un exploit exceptionnel<sup>10</sup>.

Or la promotion de la cause des femmes est l'opportunité majeure pour multiplier l'un par l'autre les trois thèmes de ce Séminaire dans un bloc ascendant, car les femmes s'investissent comme naturellement dans ces trois espaces : le foncier, l'environnement et la sécurité alimentaire. Il faudrait y ajouter l'éducation enracinée. D'où l'effet multiplicateur si souvent souligné. Pas l'éducation qui déracine, qui arrache les jeunes comme des poissons de leur fleuve original pour les jeter sur la berge de nulle part. L'Education Rurale que j'ai eu à gérer à mon corps défendant après trois ans d'apprentissage en français expulsait les enfants littéralement de leur terroir, pour l'aventure urbaine. Bref, la sécurité foncière des uns peut s'analyser comme une jungle mal famée pour les autres face à une Koulakisation, une à bourgeoisie mondialisée et dépendante sans accumulation endogène - l'exode. « la fuite du muscle » des jeunes continuera. La Mondialisation comme exclusion se poursuivra aussi.

---

<sup>10</sup> CF. BARRY Ibrahim - Femmes, alphabétisation et changement social : cas du Groupements féminins GUILLINGTICO de GONGORE in Education des Adultes et Développement N° 55 –2000 P. 221 et suivante. Voir aussi les associations féminines du PARTEHFDA et les productrices de Dolo (Bière de mil locale).

Tout intéresse le marché, mais uniquement dans le cadre des intérêts dominants ; même toute la forêt des karité du Sahel peut devenir un sous système infime de la cosmétique mondiale ; mais la pulpe du fruit si importante pour nous aussi, est exclue du marché mondial ; elle n'est pas payable en devises fortes. De même pour le dolo, même le dolo Samo.

Tout cela nous ramène aux question – mères du Développement endogène : Développement de qui, par qui, pour qui ? Même la sécurité foncière de l'Etat si ce n'est pas l'Etat de droit peut se terminer dans le dédale des crimes économiques.

Le privé, nous en avons parlé. Quant aux communautés et aux groupes de la Société Civile il faudrait qu'ils remplissent les conditions minimales pour être membre de la Société Civile ; car si les autorités coutumières sont en même temps propriétaires de biens mais eux-mêmes propriétés de quelqu'un d'autre, ils ne peuvent jouer un rôle de sécurisation pour eux-mêmes ni pour d'autres.

### QUELQUES LECONS DE CET EXERCICE

1) L'affirmation nette et claire par chacun des protagonistes de son statut face aux trois facteurs soumis à l'examen.

Ces facteurs sont réellement des éléments clés du développement endogène ; à condition de tenir à l'esprit qu'il y a de multiple autres paramètres. Mais ces trois-là relégués souvent comme des figurants jouent en fait un rôle majeur dans la production de la pauvreté.

Comme indicateurs de celle-ci on a choisi, l'alphabétisation, l'espérance de vie. Or il s'agit là d'effets de ces trois acteurs et facteurs logés dans la sécurité ou l'insécurité foncière, alimentaire et environnementale. Par ce que situé à l'amont du processus et difficilement mesurables, on tend à les négliger alors qu'ils touchent à tous les aspects du développement depuis la base terre à terre jusqu'à la culture religieuse. En réalité ce sont souvent des contraintes majeures au même titre que le climat alors qu'ils sont cousus main par l'homme.

2) Par ailleurs, il faut éviter de mettre sur le même pied ces trois éléments. La Sécurité alimentaire bénéficie évidemment d'une primauté et d'une priorité sur les autres qui lui sont subordonnés à condition qu'il s'agisse d'une sécurité alimentaire totale. Les associations et ligues de consommateurs sont appelées de plus en plus à jouer un rôle de premier ordre dans les processus du développement endogène soumis aux assauts exogènes de la mondialisation. On ne mondialise pas innocemment et les consommateurs doivent remonter les filières jusqu'aux causes structurelles du plat qui atterrit sur leurs tables : depuis les modes de productions, de conditionnement, jusqu'à la commercialisation. Pour être bon consommateur, le consommateur doit dépasser la simple consommation. Il doit embrasser et comprendre les filières qui conduisent jusqu'à lui y compris les groupes humains engagés dans ces circuits : Etats, Syndicats, Responsables Coutumiers et Religieux.

Le consommateur africain doit comprendre les enjeux du monde et non réagir en citoyen avantagé dans un environnement pillé où il est condamné lui-même à être piètre producteur et donc un piètre consommateur politique des prix. Quel groupe est le fusible du système en place ? A quel niveau peut-on le transformer ? Une révolution verte pour l'Afrique ? A quel prix ?

3) Enfin, signalons deux conditions structurelles à cette sécurité alimentaire, foncière et environnementale : ce sont l'intégration africaine et la formation.

On pourrait traduire cela par deux injonctions :

- D'abord la sécurité sera interafricaine ou ne sera pas.  
Pour la formation c'est un diction peul :

“ Si tu as appris à l'école, voyage ” ! Encore faut-il pouvoir voyager !

Ouagadougou, 22 Février 2001

Pr. Joseph KI-ZERBO

## DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

A L'OCCASION DU SEMINAIRE SUR « CRISE ECOLOGIQUE, ENJEUX FONCIERS  
ET SECURITE ALIMENTAIRE »

Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Services,  
Honorables invités,  
Chers séminaristes.

Je voudrais tout d'abord au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, souhaiter la bienvenue et remercier l'ensemble des participants qui ont bien voulu honorer de leur présence le séminaire sur " Crise écologique, enjeux fonciers et sécurité alimentaire ".

C'est un grand plaisir pour le Gouvernement de voir se réunir aujourd'hui autour d'une même table, cette large assemblée, constituée de hauts responsables de l'administration et d'organismes d'appui, de représentants d'organismes de recherche et de chercheurs indépendants. Cette forte présence témoigne de l'importance du thème et de l'attention que vous lui accordez.

Je voudrais ensuite exprimer mes sincères remerciements aux premiers responsables du Centre d'Etude pour le Développement Africain et le Partenariat Homme Femmes pour le Développement Africain pour l'organisation de la présente rencontre qui traduit tout l'intérêt que ces deux Institutions attachent à la problématique du foncier, de la sécurité alimentaire et de la protection de la Diversité biologique qui constitue un enjeu majeur et les préoccupations essentielles du Gouvernement.

Le Gouvernement est heureux de constater qu'à côtés des actions qu'il mène, d'autres initiatives sont entreprises pour intensifier le dialogue et renforcer la coopération dans les domaines du foncier, de la sécurité alimentaire et de la protection de la Diversité biologique. En s'attaquant aux problèmes de la sécurisation foncière et de l'insécurité alimentaire, le CEDA et le PARTEHFDA se sont engagés dans une entreprise audacieuse mais indispensable, tant les préoccupations dans notre pays en la matière sont très nombreuses.

Dans notre pays, la sécurité alimentaire n'est plus seulement un objectif, mais un impératif.

En effet, au moment où à l'échelle mondiale, la production agricole s'améliore, la sécurité alimentaire et le bien être dans notre pays demeurent précaires et menacés.

Des causes climatiques et structurelles continuent d'entraver la production alimentaire et d'imposer à notre pays le recours aux importations massives et à l'aide extérieure.

En effet, notre séminaire se tient au moment même où le Burkina Faso enregistre pour la présente campagne agricole, un déficit céréalier de plus de 400.000 tonnes. Ce déficit qui représente 20% des besoins des populations, place environ 1.100.000 personnes dans une situation d'insécurité alimentaire. C'est donc dire l'importance du thème de la présente rencontre qui interpelle l'ensemble des acteurs sur la nécessité de conjuguer leurs efforts pour endiguer les effets néfastes sur la sécurisation foncière, la sécurité alimentaire et la diversité biologique.

*Mesdames, Messieurs,*

La résolution des problèmes que rencontre notre pays nécessite l'implication de plusieurs acteurs.

En effet, dans un monde caractérisé par la raréfaction des ressources financières disponibles et la compression des dépenses tant publiques que privées, la coopération entre le CEDA et le PARTEHFDA doit être saluée.

La présence de nos partenaires de coopération venus rehausser le niveau de notre rencontre, témoigne de leur confiance et de leur soutien à cette coopération.

Mesdames et messieurs,

Le Gouvernement fait de la sécurisation foncière l'une de ses préoccupations majeures.

En effet, le foncier se situe à l'interface des principaux objectifs que s'est fixé le Gouvernement dans le Plan Stratégique Opérationnel du Ministère de l'Agriculture. Il s'agit, entre autres, de la modernisation des exploitations agricoles, de la réduction de la pauvreté en milieu rural, de la gestion durable du capital productif qu'est la terre et de l'amélioration du statut économique de la femme rurale.

Le Gouvernement est conscient que le pays vit aujourd'hui une situation de transition dans le domaine du foncier. L'augmentation rapide de la pression foncière impose de développer de nouveaux systèmes de sécurisation, adaptés aux besoins des différents types de producteurs.

Afin de trouver des solutions durables au problème foncier, le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Agriculture, est en train d'élaborer un Plan d'actions sur le foncier rural et de mettre en œuvre des opérations pilotes de sécurisation foncière, avec l'appui de ses partenaires.

Une première expérience du Plan Foncier Rural est en cours dans la province du Ganzourgou. Cette opération permettra de mieux connaître les droits qui sont revendiqués par les populations locales, dans leur diversité, et d'étudier dans quelle mesure on peut envisager une officialisation progressive de ces droits. D'autres expériences sont prévues, notamment dans le cadre de la seconde phase du Programme National de Gestion des Terroirs. Ces expériences devraient nous permettre d'élaborer des approches adaptées à la diversité des situations locales.

Par ailleurs, l'adoption de l'arrêté interministériel relatif à la constitution, aux attributions, à l'organisation et au fonctionnement des Commissions Villageoises de Gestion des Terroirs, en 2000, permettra une large responsabilisation des populations.

Mesdames, Messieurs,

C'est pourquoi, j'exhorte chaque participant à apporter son expérience à l'enrichissement des travaux et à la réussite de la présente rencontre. Je fonde l'espoir qu'au terme de vos travaux, des recommandations pertinentes seront formulées, afin de faire avancer la réflexion sur la sécurisation foncière, la sécurité alimentaire et la protection de la diversité biologique au Burkina Faso.

Mesdames et Messieurs, c'est sur cette note d'espoir que je déclare ouvert le séminaire sur "Enjeux fonciers, sécurité alimentaire et protection de la diversité biologique".

Je vous remercie.

## DISCOURS DE CLOTURE DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

A L'OCCASION DU SEMINAIRE SUR « ENJEUX FONCIERS, SECURITE  
ALIMENTAIRE ET DIVERSITE BIOLOGIQUE »

- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires au développement,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Services,
- Honorables invités,
- Chers séminaristes.

Les résultats de vos travaux qui viennent d'être présentés sont, assurément, l'aboutissement de débats intenses et nourris auxquels vous vous êtes livrés. Vous avez interpellé le Gouvernement mais aussi les autres partenaires à mieux intégrer la complexité des questions foncières, de la sécurité alimentaire et de la biodiversité dans leurs approches et stratégies de développement socio-économique.

Certes, ces trois jours de réflexion ne vous ont pas permis de trouver des solutions définitives à l'insécurité foncière et alimentaire et à la protection de la biodiversité pour tous, mais, vos réflexions ont le mérite d'avoir explicité davantage la problématique qu'est le lien entre les questions foncières, la sécurité alimentaire et la protection de la biodiversité.

Mesdames et Messieurs

Durant vos travaux, des recommandations et suggestions importantes ont été faites et qui permettent à la fois le développement d'une agriculture durable, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire. Il s'agit en particulier :

- premièrement, de la prise en compte de la diversité géographique des situations foncières, eu égard à l'analyse des évolutions et à l'adéquation des axes possibles d'intervention et aux pratiques locales en émergence ;
- deuxièmement, de la prise en compte des groupes vulnérables dans l'accès à la terre et son utilisation sereine d'autant qu'il s'agit d'un support fondamental à l'activité agricole qui, comme vous le savez, occupe la plus grande fraction de la population du Burkina Faso.

- Troisièmement, de l'examen des propositions législatives et techniques pour les adapter aux besoins réels des populations.

Ces considérations ont même été l'occasion pour vous d'aborder des questions de fonds pour lesquelles chacun de vous aura à poursuivre la réflexion. Je citerai, entre autres :

- la gestion du dualisme des droits moderne et coutumier qui vont continuer de co-exister ;
- l'ambiguïté des discours tantôt officiels, tantôt circonstanciés tenus par certaines autorités politiques ;
- et enfin, le double rôle de l'Etat, balancé entre son devoir de faire appliquer la loi pour exprimer ses prérogatives et son esprit de tolérance, favorable à une recherche de paix sociale et à la réalisation du développement humain durable.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier est sans doute un succès. Tout en traçant des pistes de solution à l'insécurité foncière, à l'insécurité alimentaire et à la protection de la biodiversité, il nous offre l'occasion de rapprocher nos points de vue et de confirmer l'opinion selon laquelle : " la solution des conflits se trouve dans l'aptitude des parties à faire des concessions ". Les initiatives du Gouvernement en la matière participent de sa ferme volonté de respecter le principe d'écoute et de recours aux solutions négociées. C'est pourquoi, chers séminaristes, je vous invite à apporter votre soutien, partout où vous êtes, aux diverses actions qui seront engagées à la suite du présent atelier.

Je puis vous assurer de la disponibilité du Gouvernement pour accompagner toutes les initiatives qui seront mise en œuvre après cette rencontre.

Mesdames et Messieurs,

Avant de terminer mon propos, permettez- moi une fois de plus de remercier les organisateurs du présent séminaire pour cette initiative combien louable qui a permis de nourrir et d'approfondir la réflexion sur les questions aussi centrales que sont la sécurisation foncière, la sécurité alimentaire et la protection de la diversité biologique.

C'est donc sur une note de satisfaction que je déclare clos le séminaire sur « Enjeux fonciers, Sécurité alimentaire et Diversité biologique ».

Je vous souhaite bon retour dans vos foyers respectifs.

Je vous remercie.

## SYNTHESE RELATIVE A LA SECURITE ALIMENTAIRE

1<sup>ère</sup> Question-clé : Comment accroître la disponibilité des produits vivriers et en assurer l'accès ?

Les réponses peuvent être regroupées en fonction :

- des facteurs de production
- du comportement des acteurs de la production.

Pour ce qui est des facteurs, il faut les rendre accessibles quand ce n'est pas le cas, les enrichir (terre) et dans tous les cas sécuriser leur appropriation. Il faut améliorer les voies de communication.

Pour ce qui est des acteurs, il faut qu'il accèdent à la formation (en matière de gestion des stocks, de production agricole).

2<sup>ème</sup> Question : Quels rapports existent-ils entre production vivrière et culture de rente ?

Rapport de complémentarité : une minorité a proposé des arguments en ce sens. En substance : les cultures de rente procurent davantage de revenus, ce qui permet l'atteinte de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, les cultures de rente pouvaient avoir des retombées bénéfiques sur la production vivrière, mais à condition qu'une rotation puisse effectivement être pratiquée.

De manière générale, les carrefours ont perçu dans la plupart des cultures de rente une menace contre les productions vivrières (provoque l'approvisionnement des sols, réduit la valeur marchande des productions vivrières, accroît la dépendance vis-à-vis de l'extérieur).

Le séminaire envisage comme actions que le Gouvernement soutienne les productions vivrières (techniques de production, commercialisation). Par exemple, il peut promouvoir la production vivrière telle que la distribution des intrants, l'amélioration des systèmes d'information, de crédit.

3<sup>ème</sup> question : Identifier les contraintes liées à la circulation des produits vivriers entre les zones de production et les zones déficitaires à l'intérieur du pays et dans la sous-région.

Elle se situent au niveau :

- des voies de communication défectueuses ou tout simplement inexistantes ;
- du non respect des tarifs relatifs à la libre circulation des biens et des personnes)
- du manque de formation des producteurs et du fait qu'ils n'ont pas suffisamment accès au crédit, ou bien dans des conditions non satisfaisantes (caution solidaire pénalisant tout un groupe pour des défaillances individuelles).

4<sup>ème</sup> question ) Comment percevez-vous la mondialisation ?

4.1. Sur le plan formel, la mondialisation augmente les possibilités du point de vue de l'approvisionnement et des exportations.

4.2. Sur le plan des réalités, la mondialisation est facteur de vulnérabilité et de précarité pour les producteurs et productions du Sud: elle provoque également la détérioration de la santé publique car certains produits importés sont moins chers mais de mauvaise qualité.

4.3 Pour une auto-prise en charge, il faut lutter contre le caractère libre échangiste de la mondialisation ;

- l'intervention de l'Etat (politique incitative des prix par exemple);
- ouvrir les frontières au niveau sous-régional pour promouvoir les productions vivrières et leur libre circulation , de même que la circulation foncière des Africains résidant dans des Etats africains ;
- l'appropriation des Traités d'intégration par les populations.



**GROUPE N° 1 : GROUPE DES FEMMES**

**CARREFOUR N° III : LA BIODIVERSITE**

**LISTE DES PARTICIPANTES**

<b>N° d' ordre</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Groupement/ Association</b>	<b>Emmar- Gement</b>
1	ABALLO Raphaëlle	A.D.S.P.E.	
2	TRAORE Madeleine	G.F.V.T.	
3	MOYENGA/TIENDREOGO Aimée Marie	Wend Raabo/Fada	
4	KONE/DAO Fatoumata	Associat.Djiguiya	
5	DIALITE Djénéba	Associat.Rel Wendé	
6	SAWADOGO Miñata	“ “ ..	
7	KI Lucie	Groupement Bintama	
8	PARE Elisabeth	Associat. Pem-Lem	
9	SAMSON Fatimata	Asso. Reverdire la Lune	
10	PARKOUDA Marie	Group. Wend Panga	
11	DAKUO Maria	BENKADI- Tougan	
12	COULIBALY Yvonne Hassouako	Group.Gnahomoussi Dégoutou	
13	SAWADOGO Alizèta	Group.Wend-Konta Koudougou	
14	DARGA Eugeunie	Solidarité Naam Digré, (SO.NA.DI)	
15	KANKOUAN Maïmouna	Union des Femmes de Lafiabougou	
16	COULIBALY Suzane		

## PERSONNES RESSOURCES

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Groupement/ Association	Emmar- Gement
1	BONZI B. Pierre	DRA Mouhoun	
2	TRAORE Bakary	Université Ouaga	
3	SOMDAGervais	SAVANE FM	
4	KIENTAKA Gabriel	DEP/Agriculture	
5	TRAORE Mouhamadou	IPD/AOS	
6	DIANDA Nini Pascal		
7	OUEDROGO Benoît	DAPF/Ress.Animales	
8	OUEDRAOGO Rasmané	FONADES	
9	OUEDRAOGO R.Dramane	CILSS/USPA/FELAP	
11	DIABOUGA N. Norbert	APT	
12	SOME I. Florent	Projet MVVN	
13	OUATTARA Bagnoumana	PNGT/Diébouyou	
14	NIKIEMA S/ Ferdinand	PNGT/KénéDougou	
15	SANOU Mahma	PNGT/Kourittenga	
16	LANKOUANDE Karim	PNGT/Houet	
17	TRAORE Moussa	ATT/Fada	
18	BACYE Bernard	MEF/DGI	
		IDR/Bobo-Dioulasso	

19	TRAORE Moussa		DREP/Bobo-Dioulasso
20	KABORE Margueritte		SP/CONAGESE
21	DIALLO Boureima		L'observateur
22	MILLOGO/SORGHO Claire	Marie	INERA/GRNSF

LISTE DES PRESENTS AU CARREFOUR III : LE 24/02/2001

GROUPE DES PERSONNES RESSOURCES

LA BIODIVERSITE

<b>N° d' ordre</b>	<b>Nom et Prénoms</b>	<b>Groupement/ Association</b>	<b>Emmar- Gement</b>
1	TRAORE Bakary	Université Ouaga.	
2	SERE Maria	FONADES	
3	KIE NTAKA Gabriel	DEP/Agriculture	
4	TRAORE Mouhamadou	IPD/AOS	
5	DIANDA Nini Pascal	DAPF/Ress.Animales	
6	OUEDRAOGO Rasmané	CILSS/USPA-FER- AP	
7	OUEDRAOGO R. Dramane	CNGB/APT	
8	KIENTHGA S.Souleymane	OPA/Kamboinsin	
9	DIABOUGA K. Albert	PROJET MVVN	
10	SOME I.Florent	INCT/BGB	
11	TRAORE Mouss	MEF/DGI	
12	NOGO Idrissa	Journaliste (Sydwaya)	
13	TRAORE Moussa		
14	OUATTARA Bagnoumana	DREP/Bobo	
15	SANOU Mahama	PNGT/KénéDougou	
16	NIKIEMA S. Ferdinand	PNGT/Houet PNGT/Kourittenga	

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Groupement/ Association	Emmar- Gement
17	BAYALA Rigobert	PIGF/DFVAF/DGEF	
18	KABORE Margueritte	SP/CONAGESE/MEE	
19	SOMDA Gervais	SAVANE FM	
20	BONZI Bétamou Pierre	DRA Mouhoun	
21	MILLOGO/SORGHO Claire	Marie INERA	

## GROUPE II - PARTEHFDA/HOMMES

### CARREFOUR I : SECURITE ALIMENTAIRE

#### LISTE DE PRESENCE

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Associations/Groupements	Emargement
1	KI-ZERBO Lazare	CEDA	
2	ZIDA R. Albert	Le Pays	
3	SOMDA N. Romuald	RTB	
4	DRABO Souleymane		
5	DRABO Siaka		
6	YARO Seydou		
7	ZONGO Yéro Ahmed		
8	DAI Dominique		
9	SOME R.Pascal		
10	IBA Bakary		
11	ZANTE Ernest		
12	PARE F. Jean-Bosco		
13	KONE Fidèle		
14	PARE Madi	U.F.L. Bobo	
15	DABRE Sigaho	ADGJ-Garango	
16	PEDRO Pierre Kumaté	Komtoèga	

## CARREFOUR II

- 1 - PEDRO Pierre
- 2 - TARNAGDA Moumouni
- 3 - ZIDA Aboubacar
- 4 - ZANTE Ernest
- 5 - DRABO Souleymane
- 6 - YARO Seydou
- 7 - DRABO Siaka
- 8 - ZONGO Yéro Ahmed
- 9 - PARE Madi
- 10 - GUIBEIROU Babana
- 11 - DABRE Fiyako
- 12 - IBA Karim
- 13 - DRABO Siaka
- 14 - SOME Pascal
- 15 - DAI Dominique
- 16 - KI-ZERBO Lazare
- 17 - KQNE Fidèle

## LISTE DES PRESENTS GROUPE DES HOMMES, CARREFOUR III

- 1 PEDRO Pierre
- 2 DIALLO Siaka
- 3 KONE Fidèle
- 4 DABRE Siyabo
- 5 GUIBEIROU Babana
- 6 DIABO Souleymane
- 7 PARE Madi – Bobo UFL
- 8 ZONGO Yéro Ahmed
- 9 DAI Dominique
- 10 ZANTE Eenest
- 11 ZIDA Aboubacar
- 12 KI – ZERBO Lazare
- 13 SOME K. Pascal

LISTE DE PRESENCE AU SEMINAIRE, LE 24/02/2001

GROUPE DES PERSONNES RESSOURCES

SECURITE FONCIERE

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Groupement/ Association	Emmar- Gement
1	TRAORE Bakary	Université Ouaga	
2	BONZI B. Pierre	DRA Mouhoun	
3	MILLOGO/SORGHO MarieClaire	INERA	
4	KIENTAKA Gabriel	DEP/Agriculture	
5	TRAORE Mouhamadou	IPD/AOS	
6	KOTE Gaoussou	Peronnes/Ressources	
7	DIANDA Nini Pascal	DAPF/MRA	
8	OUEDROGO Benoît	FONADES	
9	SAWADOGO R. Christophe	Université Ouaga	
11	OUEDRAOGO Rasmané	CILSS/USPA/FERAP	
12	OUEDRAOGO R.Dramane	CNGB/APT	
13	KIENTHGA S. Sylvain	OPA/Kamboinsin	
14	DIABOUGA N. Norbert	Projet MVVN	
15	SOME Florent	UPGO/PNGT/BGB	
16	NIKIEMA S/ Ferdinand	UPGO/PNGT/KénéDougou	
17	OUATTARA Bagnoumana	UPGO/PNGT/Kourittenga	

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Groupement/ Association	Emmar- Gement
18	SANOU Mahma	UPGO/PNGT/Houet	
19	MOUNIAN Daouda	SADOC/Burkina	
20	BAYALA Rigobert	INGBFOR/DFVA/DGEF/Ouaga	
21	TRAORE Moussa	MET/DGI	
22	TRAORE Moussa	DREP/Bobo	
23	SOMDA Gervais	SAVANE FM	
24	SERE Maria	FONADES	

## ANNEXE

### Composition de la Commission Rapport

- Lazare KI-ZERBO : C.E.D.A
- Bakary TRAORE : Personne Ressource
- Chrisostome KI : PARTEHFDA.

### LISTE DE PRESENCE – GROUPE DE FEMMES

#### SECURITE FONCIERE

N° D'ordre	Nom et Prénoms	Associations/ Groupements	Emargement
1	PARE Elisabeth		
2	KY Lucie		
3	SAWADOGO Minata		
3	DIAKITE Djénéba		
5	KONE/DAO Fatoumata		
6	SAMSON Fatimata		
7	TRAORE Madeleine		
8	ABALO Raphaël		
9	SAWADOGO Asséta		
10	COULIBALY Ivonne		
11	DARGA Eugénie		
12	KANKOUAN Maïmouna		
13	MOYENGA Tisseolgo Aimée		

14	DAKIO Maria		
15	COULIBALY Suzanne		
16	PARKOUDA Madeleine		

**CEDA / PARTEHFDA**

**SEMINAIRE NATIONAL SUR LE THEME : « ENJEUX FONCIERS,  
SECURITE ALIMENTAIRE ET DIVERSITEBIOLOGIQUE »**

**LISTE DE PRESENCE (Suite)**

**Journée du 22/02/2001**

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Organisation/Service/Adresse exacte(BP/Tél./Fax./E.mail	Qualité	Emar- gement
1	BACYE Bernard	IDR/UPB/BO 1091 – 97 33 72	Enseignant	
2	NIANOGO Aimé	UICN BP 3133-Ouaga> 01 Tél. 31 34 54	Chef de Mission	
3	MILLOGO/SORGHO Marie Claire	INERA/Département GRN/SP/ Kamboinsé – O3 BP 7191 – Ouaga – 31 92 38	Sociologue	
4	KABORE/ZONGO Margueritte	SP/CONAGESE.MEE 01 BP 8486 – Ouaga – Tél. 31 31 66/ Fax : 31 24 64	Ingénieur des Eaux et Forêts	
5	MOUNIAN Daouda	SADAOC/Burkina O9 BP 143 Ouaga – 09- Tél. : 33 30 98 Fax 33 30 99 6 E.mail	Chargé de Programmes Sociologue	
6	DAI Dominique		Membre	
7	KANE Fidèle	Association Djigui/Dédougou BP 141 Tél. 52 02 54	Encadreur	
8	ZANTE Ernest			

9	SAWADOGO Christophe	Ram	Groupement SABABUNYUMA Gassan	Encadreur
10	BAZIE Joachin		Groupement Ben Kadi S/C Missionn Catholique ZABA BP 555 Gassan	Enseignant Chercheur
			Université de Ouaga.- UFR de Sciences Humaines – 03 BP 7021 Ouagadougou 03	Formateur
			Formation/Burkina – BP1022 Tél. 34 28 29	
11	TRAORE Bakary		Prof. D’Histoire – Université Ouaga – 03 BP 7021 Ouaga 03	Enseignant
12	KI Chrisostome		PARTEHFDA	Juriste
13	OUEDRAOGO Abdou-Salam		PRODIA 01 BP 2344 Ouaga 01 Tél. 34 31 11	Comptable
14	DIABOUGOU Norbert	K.	Projet MVVN – Tenkodogo	Agent d’Agri- culture
15	OUEDRAOGO Rasmané		APL Loumbila BP 43 - Loumbila	Ingénieur Agronome
16	KIENTHGA Sylvain	S.	OPA Kamboinsin 07 BP 5343 – Ouagadougou 07	Membre Trésorière
17	PARKOUDA M.	Marie	Wend Panga – Bobo - /15 6 Tél. 98 15 18	Secrétaire
18	DRABO Souleymane		Sce Association Koundougou	Présidente
19	SAWADOGO Asséta		Sce Association	Membre

22	KI Lucie	Koundougou	Président
23	PARE Jean Bosco	Groupement Bintana/toma	Président
24	SOMEK. Pascal	Groupement Fleuteur/Yaba	Secrétaire
24	TRAORE Madeleine	Assocat.Djipakoua/Bangab ogo	Vice Prési- dente
25	KONE/DAO Fatoumata	Groupement Féminin Yabil Tousiana (G.F.Y.T.)	Chargé du Projet
	ILBOUDO Augustin	Associat. Djiguiya de Banfora	
		OCADES –Ouaga/FJP II pour le Sahel	

